

2^e Année N° 26

Le N° 040

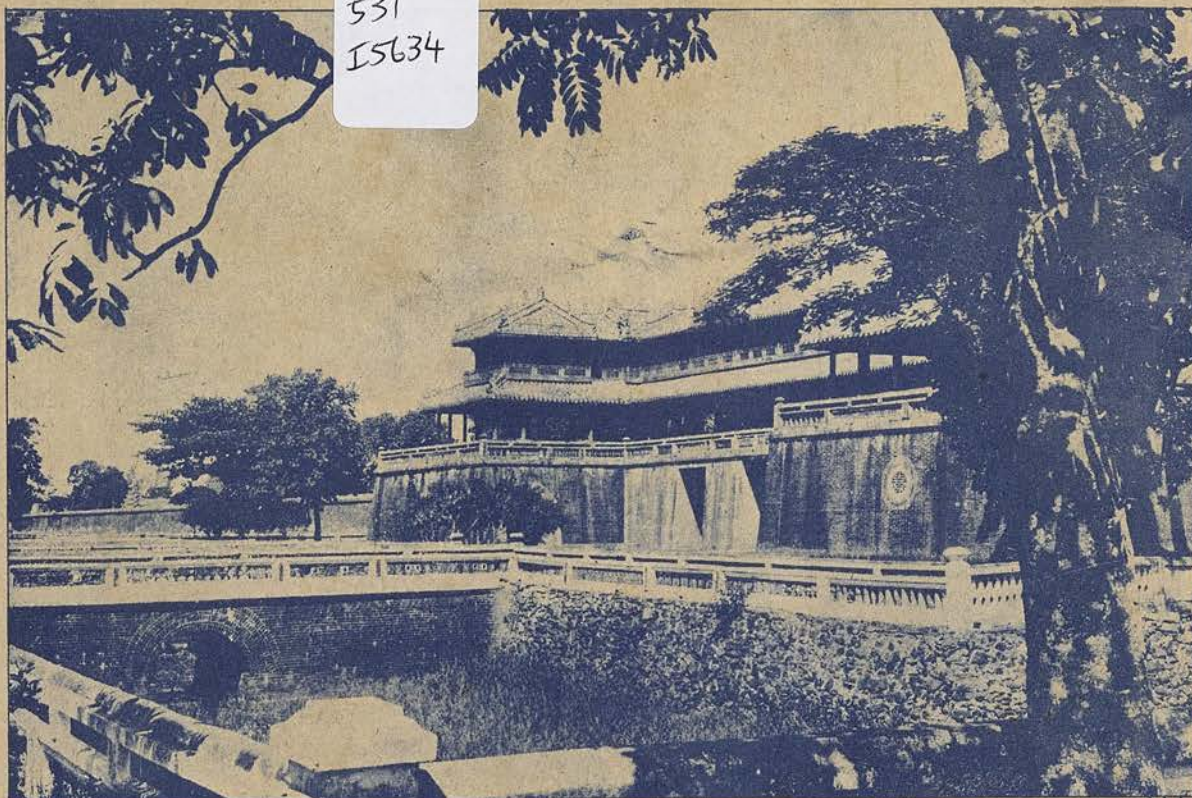
Jeudi 27 Février 1941

INDOCHINE

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

Cérémonie du Nghinh-Xuân à Huế

DS
531
I5634



Porte Ngọ Môn



INDOCHINE

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

Directeur: **Jean SAUMONT**

DIRECTION - ADMINISTRATION : 15, Boulevard Rollandes — HANOI — Téléphone 428

ABONNEMENTS } **INDOCHINE et FRANCE.** Un an **15 \$ 00** — Six mois **8 \$ 50** — Le numéro **0 \$ 40**
ÉTRANGER. Un an **24 \$ 00** — Six mois **13 \$ 50**

Nos collaborateurs

Pierre ANDELLE, Maurice ANDRIEU, Dominique ANTOMARCI, Arnaud BARTHOUET, Maurice BERNARD, Georges BOIS, Ch.-H. BONFILS, Henri BOUCHON, Paul BOUDET, Bernard BREIL, Jean BROUSSEL, Révérend Père CADIERE, P. CHAMPENOIS, J.-Y. CLAEYS, G. CŒDES, Mademoiselle COLANI, Madame G. de CORAL-REMUSAT, Henri COSSERAT, Albert COURTOUX, TRAN-DANG, Madame Claude DERVENN, Jean DESCHAMPS, René DESPIERRES, P. DUPONT, Jean FARCHI, Pierre FOULON, L. de FOVILLE, Marcel GAULTIER, V. GLAIZE, Victor GOLOUBEW, Georges GROSLIER, DUONG-QUANG-HAM, Jean-M. HERTRICH, NGUYEN-VAN-HUYEN, HUYNH-TON, KAMBUPUTRA, NGUYEN-TIEN-LANG, M.-V. LASSALLE, André Le GUENEDAL, Paul LEVY, Louis MALLERET, Paul MUNIER, Marcel NER, NGUYEN-VIET-NAM, Jean NOEL, Madame TRINH-THUC-OANH, André PONTINS, Paul RENON, J. ROCHET, Jean ROUX, Jean SAUMONT, HOANG-THIEU-SON, André SUMER, DUONG-MINH-THOI, DANG-PHUC-THONG, Madame Marguerite TRIAIRE, LE-TAI-TRUONG, NGUYEN-MANH-TUONG, etc...

ILLUSTRATION : Madame BOUDET, NGO-THUC-DUNG, NGUYEN-HUYEN, Maurice LOESCH, NGUYEN-TIEN-LOI, NAM-SON, VU-VAN-THU, TO-NGOC-VAN, etc...

PHOTOGRAPHIE : Central Photo (Hanoi), Huong-Ky (Hanoi), Modern Photo (Saigon), Section Photographique du Gouvernement Général, Studio d'art F. Nadal (Saigon), etc...

DÉPOSITAIRES

ANNAM

HUÉ

« INDOCHINE », agent : LE-THANH-TUAN, 119, rue Gia-Long.
CHAFFANJON.
HUONG-GIANG, 21, rue Paul-Bert.
NGUYEN-XUAN-QUE, Kiosque, rue Jules-Ferry.

DALAT

POINSARD ET VEYRET.

QUINHON

MY-LIEN, 78, quai Gia-Long.

NHATRANG

LIBRAIRIE KIM-ANH, route coloniale n° 1.

QUANG-NGAI

LIBRAIRIE VUONG-CONG, rue du Marché.

THANH-HOA

LIBRAIRIE THAI-LAI, 47, Grand'Rue.

TOURANE

QUANG-HUNG-LONG, en face de la gare.

LIBRAIRIE VAN-THANH, rue Verdun.

VINH

« INDOCHINE », agent : PHAN-VAN-QUAN, 15, rue Francis-Garnier.
THANH-TAO, Square Khoa-huu-Hao.
CHAFFANJON, 111, boulevard Des-tenay.

CAMBODGE

PNOM-PENH

LIBRAIRIE A. PORTAIL, 14, avenue Boulloche.

TAKEO

LIBRAIRIE BINH-TAN.

COCHINCHINE

SAIGON

LIBRAIRIE A. PORTAIL, 185, rue Cathalinat.

BIEN

NGUYEN-VAN-TAO.

CANTHO

LIBRAIRIE NGUYEN-VAN-NHIEU, Kiosque.

LONG-XUYEN

HUU-THAI, 2, place Jeanne-d'Arc.
LIBRAIRIE LE-NGOC-NGHIA.

MY-THO

BAZAR VO-VAN, quai Gallieni.

RACHGIA

VAN-HOA, angle des rues du Théâtre et Gia-Long.

SADEC

TRAN-QUANG-ANH, 2, rue du Théâtre.

TONKIN

HANOI

« INDOCHINE », 15, boulevard Rollandes.

G. TAUPIN ET Cie, 50, rue Paul-Bert.

A. B. C., 50, rue du Coton.

LIBRAIRIE HOC-HAI, 34, rue de la Citadelle.

HUONG-SON, 97, rue du Coton.

HUNG-THUY, 157, rue du Coton.

LIBRAIRIE CENTRALE, 60, rue Bor-gnis-Desbordes.

J.-M. MOHAMED ISMAIL FRERES, 79, rue Paul-Bert.

NAM-KY, 14, boulevard Gia-Long.

THU-HUONG, 50, route de Sinh-Tu.

THUY-KY, 98, rue du Chanvre.

THANG-LONG, 120, rue du Coton.

TRUONG-XUAN, 55, route de Hue.

TRUONG-XUAN, 41, rue des Graines.

VAN-LAM, 33, rue Francis-Garnier.

VAN-NGOAN, 110, rue du Pont-en-Bois.

VIET-DAN, 19, rue du Papier.

HAIPHONG

« INDOCHINE », 44, boulevard Amiral-Courbet.

CHAFFANJON, boulevard Amiral-Courbet.

MAI-LINH, 60, avenue Paul-Doumer.

NAM-TAN, 100, boulevard Bonnal.

TAI-FAT, 61, boulevard Paul-Bert.

BAC-GIANG

AN-DINH, 76, rue Dao-Ky.

BAC-NINH

VAN-VIET, 216, rue Tièn-An.

CAO-BANG

HOANG-TICH-THANH, 77, rue Pho-Lu.

DAP-CAU

VINH-THAI, 43, rue Principale.

HAIDUONG

LIBRAIRIE QUANG-HUY, 125, rue du Maréchal-Foch.

HONGAY

CHAFFANJON.

HUNG-YÊN

LIBRAIRIE CHI-TUONG, 29, rue Marchand.

LANGSON

TRAN-DANG-LONG, 10, rue Chavassieux.

MONCAY

MINH-HUNG, 82, rue Clamorgan.

NAM-DINH

HOI-KY, 34, rue Carreau.
PINZON, rue Carreau.
VINH-THI, 34, rue de France.

PHUTHO

CAT-THANH.

QUANG-YÊN

HA-MINH, 9, Maréchal-Joffre.

SEPT-PAGODES

CHI-LINH, rue Hoa-Lac.

TONG

DAN-SAN, rue Son-Loc.
LIBRAIRIE DE FRANCE.

VIETRI

LONG-HOA.

INDOCHINE

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

SOMMAIRE

	Pages		Pages
<i>L'Indochine et la Crise extrême-orientale</i>	1	<i>La semaine :</i>	
<i>Le progrès de l'Enseignement au Cambodge depuis l'établissement du Protectorat, par CH. PAQUIER.</i>	2	<i>En France</i>	11
<i>L'hydraulique agricole en Cochinchine</i>	6	<i>En Extrême-Orient</i>	11
<i>Une étape de l'Archéologie indochinoise : Synthèse architecturale, par MAURICE GLAIZE</i>	1	<i>Dans le Monde</i>	13
<i>Dans la forêt laotienne</i>	X	<i>La Vie Indochinoise</i>	13
<i>Cérémonie du Nghinh-Xuân à Hué</i>	XI	<i>Naissances — Mariages — Décès</i>	15
<i>Vent d'Asie, par CLAUDE DERVENN</i>	9	<i>Pour le Dimanche :</i>	
<i>Quelques Fêtes et Cérémonies au Palais Impérial de Hué</i>	10	<i>Les Bonnes Recettes</i>	16
		<i>Mots croisés n° 20</i>	16
		<i>Solution des mots croisés n° 19</i>	16

L'Indochine et la Crise extrême-orientale

Il ne fait aucun doute, même aux yeux des moins avertis, que des événements graves se préparent en Extrême-Orient. Quelque vent favorable dissipera peut-être les nuages qui assombrissent notre ciel mais, il faut le reconnaître : ils sont noirs et menaçants.

L'Indochine française est dans leur ombre.

Aux prises avec un voisin soudain devenu agresseur, elle n'a cessé de prouver par des faits qu'elle ne souhaitait et ne demandait que la paix. Obligée de combattre, elle n'eut jamais en vue que sa défense et quand une tierce puissance offrit sa médiation, elle l'accepta aussitôt.

Il apparaît aujourd'hui que tant de bonne foi et de bonne volonté n'ont pu arranger les choses. Sur la table des négociations de Tokio, le Siam déposa des revendications exorbitantes que la France ne pouvait accueillir sans un véritable reniement. Bien que légèrement plus modérées, les propositions japonaises envisageraient encore des cessions territoriales qui ne seraient pas compatibles avec les garanties données par le Japon lui-même, l'été dernier, sur l'intégrité de l'Indochine et la souveraineté française en ce pays.

L'Indochine française a la conscience nette. Elle a le droit de se retourner aujourd'hui vers le médiateur japonais et de le prendre à témoin

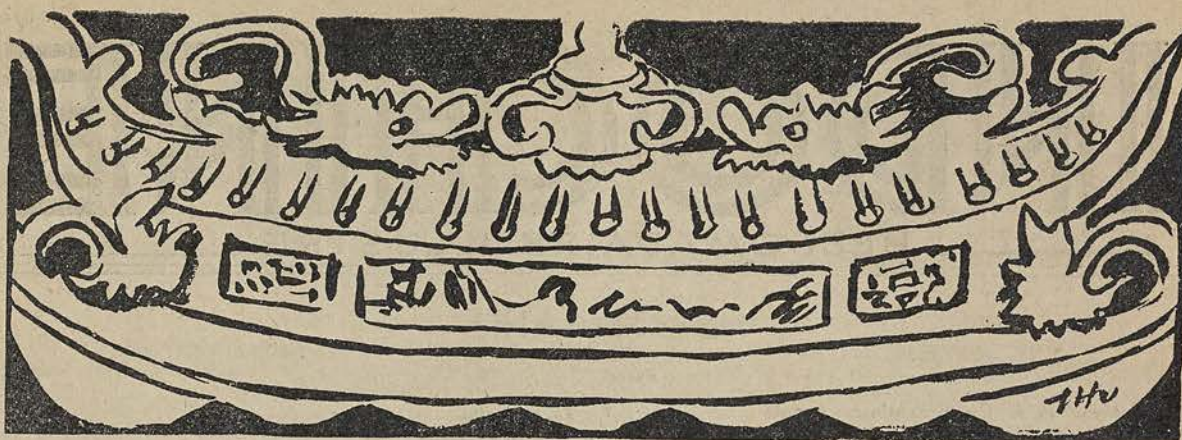
de sa parfaite loyauté. Tous les engagements qu'elle a pris vis-à-vis de lui ne les a-t-elle pas tenus ?

Elle s'était engagée à permettre l'évacuation de l'armée du Quang-si, elle l'a fait. Elle s'était engagée à prêter à l'aviation nipponne ses aérodromes tonkinois, elle l'a fait. Elle s'était engagée à laisser des officiers japonais contrôler son trafic avec la Chine, elle l'a fait.

Dans le domaine économique elle a été tout aussi accommodante. Intéressée au premier chef à la prospérité de l'Extrême-Orient, l'Indochine française s'est montrée compréhensive à toutes les demandes d'échanges commerciaux que le Japon lui a soumises. Poussant fort loin la complaisance, elle a même consenti des modalités de paiement qui sont à son net désavantage.

Fidèle à la politique du Gouvernement français, l'Indochine a eu, dans tous les domaines, cette attitude de compréhension mutuelle qui doit maintenir la paix en Extrême-Orient. Elle a consenti de très pénibles sacrifices, gages indiscutables de sa bonne foi. Dans l'affaire thaïlandaise, elle veut encore garder confiance en la possibilité d'une solution acceptable dans la paix et dans l'honneur.

INDOCHINE



Les progrès de l'Enseignement au Cambodge depuis l'établissement du Protectorat

par CH. PAQUIER

Quand en 1863, pour échapper à la double étreinte et aux menaces continuelles du Siam et de l'Annam, le Roi du Cambodge se tourna vers le Gouvernement de la France, le peuple khmer vit peu à peu disparaître les fléaux qui le décimaient depuis des siècles, la guerre, les invasions, le pillage, la piraterie ; il reprit soudain confiance dans l'avenir et se remit paisiblement au travail. Dès que l'ordre fut rétabli et la paix assurée, la première préoccupation des représentants de l'Empereur auprès de S. M. Norodom fut la diffusion de l'Enseignement. Le problème n'était pas facile à résoudre. Dans quelle situation se trouvait en effet à cette époque l'enseignement au Cambodge ? Il n'y avait rien, ou presque rien ; tout était donc à faire. Les Thais, durant leur longue période de domination sur le Royaume du Cambodge, s'étaient complètement désintéressés de la culture intellectuelle de ce peuple qui pouvait pourtant s'enorgueillir à bon droit d'une civilisation millénaire et avait de remarquables aptitudes pour les lettres, les sciences et les arts. L'enseignement était seulement donné dans les pagodes par les bonzes, dont le dévouement était d'ailleurs admirable, mais dont les capacités étaient naturellement très variables d'un khum à l'autre. Nul n'avait jamais songé à tracer pour ces maîtres bénévoles des programmes s'adaptant aux divers besoins

du pays, nul n'avait songé à les former dans des écoles spéciales ni à améliorer leurs procédés d'instruction. Aucun matériel scolaire n'était mis à leur disposition : pour écrire, chaque élève avait une planchette grossièrement peinte en noir sur laquelle il traçait péniblement des caractères avec des morceaux de craie en argile sèche. Les histoires saintes des satras étaient écrites au moyen d'un poinçon sur des feuilles de palmiers liées entre elles par des ficelles de soies.

La masse du peuple était abandonnée à elle-même ; les enfants, dès le plus jeune âge, suivaient leurs parents à la rizière ou à l'atelier, ou accompagnaient les bonzes dans les quêtes et les cérémonies religieuses.

Telle était la situation de l'enseignement au Cambodge, après plusieurs siècles de domination siamoise, avant la signature du premier traité de paix et d'amitié entre l'Empereur Napoléon III et le Roi Norodom (11 août 1863).

Nous nous trouvions donc dans un grand pays de près de 3.000.000 d'âmes et qui n'avait ni écoles, ni collèges, ni maîtres qualifiés, ni matériel scolaire ; nous ne pouvions évidemment faire surgir de terre du jour au lendemain une organisation aussi complexe que celle de l'enseignement ; d'autre part, la France, toujours respectueuse des traditions et des

croyances, ne voulait pas heurter les coutumes et les sentiments populaires si profondément enracinés dans l'âme des Cambodgiens. Aussi les représentants de la France, Doudart de Lagrée et Pottier, pensèrent-ils d'abord sagement qu'il convenait de prendre l'école de pagode comme point de départ de toute réforme ; on multiplia donc tout d'abord les écoles de pagodes et bientôt tous les grands villages en furent dotés. En même temps on obtint des Amiraux Gouverneurs de la Cochinchine l'autorisation d'envoyer un certain nombre de boursiers cambodgiens, parmi les sujets les plus méritants, dans les établissements récemment ouverts en Cochinchine, en particulier à Soc-trang, province cambodgienne anciennement conquise par les Annamites et annexée à la Cochinchine. Quelques années plus tard, en 1868, on ouvrait à l'intérieur du Palais Royal une école pour les fils de Princes et de Mandarins, dont on confiait la direction à un Français précepteur des enfants du Roi, M. Caraman. L'année suivante, en se préoccupait de créer à Phnom-penh, avec l'appui de Sa Majesté Norodom, une véritable école franco-cambodgienne, qui prit corps peu à peu sous l'énergique impulsion des Résidents Généraux Moura, Aymônier et Fourès, arriva bientôt à former une élite et put désigner un certain nombre de sujets pour être envoyés à Paris où ils formèrent une section spéciale à l'Ecole Coloniale. Quand après quelques années d'études dans la Métropole, ces boursiers du Protectorat revinrent au Cambodge, ils y occupèrent bientôt des places en vue dans l'administration et furent d'admirables collaborateurs pour les premiers pionniers de notre œuvre civilisatrice au pays khmer. C'est de cette phalange des premiers Khmers occidentalises que sortirent Leurs Excellences le Ministre de l'Instruction publique Ponn, décédé il y a quelques années, et l'actuel Premier Ministre du Palais Royal, Thiounn, Président du Conseil des Ministres.

En 1885, le Général Begin voulut créer à Phnom-penh un collège d'interprètes analogue à celui de Saigon. Pour mener à bien cette tâche, il songea à Auguste Pavie, Chef de cette mission héroïque dont l'œuvre considérable est une des plus belles gloires coloniales de la France.

Dans le même temps s'ouvraient des écoles primaires à Kampot, à Kompong-cham, à Kratié... Le départ était donné ; dans les vingt années qui suivirent, l'essor était donné à l'Enseignement dans tout le Cambodge, grâce à l'Administration éclairée de Résidents Supérieurs comme les de Lamothe, les Luce, les Outrey, les Baudouin, grâce aussi aux concours

généreux de LL. MM. Norodom et Siso-wath. Bientôt chaque village eut son école de pagode, tout chef-lieu de Khand eut son école élémentaire, tout chef-lieu de province eut son école résidentielle, enfin la capitale eut, en dehors de ses nombreuses écoles primaires de plein exercice, son école primaire supérieure, qui devait prendre le nom de « Collège Siso-wath ».

L'expérience démontra bientôt que l'école de pagode, malgré tout le dévouement et l'autorité morale des bonzes, ne pouvait, telle qu'elle fonctionnait, rivaliser avec les écoles primaires élémentaires officielles ; or, dans la pensée des représentants de la France, l'école de pagode ne devait pas au Cambodge, comme dans les pays annamites, constituer un enseignement à part, purement religieux et traditionnel, il devait être le premier échelon de la hiérarchie et permettre aux petits Cambodgiens d'entrer au bout de quelques années dans les cours complémentaires de nos écoles primaires. C'est à ce problème délicat que s'attachèrent la plupart des Chefs du Protectorat au Cambodge, en particulier, les Résidents Supérieurs Baudouin, Le Fol, Silvestre et Thibaudau. Mais la rénovation des écoles de pagode, c'était une œuvre de longue haleine, c'était surtout une œuvre de douceur, de patience et de diplomatie, qui ne pouvait être accomplie du jour au lendemain. M. Baudouin le comprit tout de suite, et pour aller vite, car c'était un réalisateur, il fit ériger un peu partout des écoles communales, là du moins où les disponibilités des budgets du Khum le permettaient.

C'est la province de Battambang qui vit naître la première sur son territoire ces organismes scolaires. Placée sous la domination siamoise depuis la fin du XVIII^e siècle jusqu'en 1907, l'enseignement officiel ne put y être organisé qu'en 1911, c'est-à-dire bien plus tard que dans les autres parties du Cambodge. C'est que les provinces rétrocédées à la France par le Traité du 23 mars 1907 (Battambang, Siso-phon et Siemréap) formaient une immense circonscription de 35.000 kilomètres carrés peuplée de 250.000 habitants ; rien n'y avait encore été organisé ; on se heurtait à de grosses difficultés de recrutement du personnel ; d'autre part, la région était encore malsaine, très éloignée de Phnom-penh, les moyens de communication étaient excessivement lents ; aussi la plupart des maîtres que l'on avait formés dans le vieux Cambodge, très attachés au surplus à leur sol natal, refusaient-ils de s'y rendre ou demandaient à en partir au bout de quelques mois de service.

Devant ces difficultés le Protectorat fran-

çais, pour parer au plus pressé, accorda en 1908 une forte subvention aux Frères de la Doctrine chrétienne pour créer au chef-lieu une école qui devint rapidement très prospère. En 1911, cette école était laïcisée et confiée à un Directeur français, M. Courtois. En même temps, sous l'énergique impulsion de M. le Résident de France Lambert, des écoles communales étaient ouvertes dans les principaux Khums, entretenues par les budgets de Khum et possédant un personnel enseignant composé de jeunes gens recrutés sur place et originaires du pays.

Après Battambang, ce fut le tour des provinces de Soai-rieng, de Prey-veng et de Kompong-chhnang, qui rivalisèrent d'efforts dans ce sens. De 1922 à 1926, la Résidence de Soai-rieng à elle seule a fait construire plus de quarante écoles communales, et celle des Prey-veng ne tarda pas à suivre son exemple.

De 1927 à 1929, les provinces de Kompong-chhnang, de Kandal et de Takéo dotèrent d'une école communale tous les sroks importants de leur territoire.

Pendant qu'à l'instar de Battambang se multipliaient partout les écoles laïques de khums, on poursuivait activement dans la province de Kampot la réforme de l'enseignement des écoles de pagodes. C'est de là que partit le mouvement des Ecoles renovées, dû à l'initiative éclairée d'un Inspecteur français, M. Manipoud, l'actuel Inspecteur en Chef de l'Enseignement primaire au Cambodge. Ce maître, d'un esprit si compréhensif et si bienveillant, qui s'était toujours penché avec sympathie et curiosité sur l'âme khmère, sut persuader le Résident de cette province, M. Richomme, que le bonze avait toujours exercé une influence très bienfaisante sur la jeunesse cambodgienne, qu'il était le véritable éducateur du peuple, que c'est à lui que les parents confiaient le plus volontiers leurs enfants et que le Cambodge ne pouvait vivre sans le bonze. Il était donc de toute nécessité d'imprimer un élan nouveau à l'enseignement traditionnel dans ce pays et de faire donner par les bonzes aux petits Khmers dans leur propre pagode l'enseignement primaire élémentaire. Mais pour arriver à ce résultat, il fallait leur donner une instruction suffisante et les former à nos méthodes d'enseignement.

De là naquit toute une organisation extrêmement judicieuse et complexe, dont je me contenterai d'exposer seulement les grandes lignes :

Dans toutes les grandes pagodes s'ouvrirent des écoles d'application où furent réunis les bonzes les plus cultivés des pagodes avoi-

nantes ; devant ces bonzes, un instituteur cambodgien choisi avec le plus grand soin fait des leçons-modèles sous le contrôle de l'Inspecteur des Ecoles de la province. Au bout d'un certain temps, les bonzes auditeurs sont invités à faire à leur tour les mêmes leçons. Ainsi les bonzes instituteurs des écoles de pagodes renovées sont formés aux méthodes en vigueur dans l'enseignement primaire élémentaire franco-indigène officiel.

Quand après quelques mois de cette initiation pédagogique les bonzes auditeurs sont jugés capables d'enseigner convenablement, ils ouvrent alors chacun dans leur pagode respective, une « école de pagode renovée ». Le jour où une école d'application a créé ses filiales, elle cesse d'exister comme école d'application et ne fonctionne plus que comme école de pagode renovée. A ce moment-là, le Chef de la province et le Directeur des Ecoles envisagent la création dans une autre région d'une nouvelle école d'application. C'est par ce procédé qu'avec un minimum de personnel enseignant laïc l'enseignement traditionnel renové a pu s'étendre rapidement de proche en proche en faisant « tache d'huile ».

De Kampot, le mouvement se propagea dans les autres provinces grâce à l'heureuse activité des Résidents, à la sympathie agissante des Inspecteurs primaires et aussi au dévoué concours des chauvai-sroks. C'est ainsi que dans le courant de l'année 1929, à la suite d'une enquête adroitement menée auprès des Chau-Athicar par l'Inspecteur primaire Libersart, le Chef du Service de l'Enseignement se rendit lui-même dans les provinces de Kompong-speu, de Battambang, de Prey-veng, de Pursat, de Siem-réap et de Kompong-thom, y visita les écoles de pagode et, après entente avec le Chef de la province, créa dans les plus importantes d'entre elles des écoles d'application. On comptait à la fin de 1929, 53 écoles de pagodes renovées, groupant 2.400 élèves ; on en compte aujourd'hui plus de mille avec un effectif global de 42.000 élèves !

La fréquentation scolaire est partout excellente : c'est que le Protectorat français ne se contente pas de donner aux petits Cambodgiens de bons maîtres religieux formés à nos méthodes par des maîtres éprouvés et inspectés périodiquement par des Inspecteurs cambodgiens d'une haute valeur professionnelle ainsi que par l'Inspecteur primaire français de la province et l'Inspecteur en Chef, mais encore il leur fournit le même mobilier scolaire, le même matériel d'enseignement et les mêmes fournitures scolaires, livres, cahiers, ardoises, qu'aux élèves des écoles élémentaires officiel-

les, en sorte que les crédits qui primitivement ne dépassaient pas deux à trois mille piastres atteignent pour l'année 1940 près de 150.000 piastres, environ 71.000 pour le personnel et 73.000 pour le matériel.

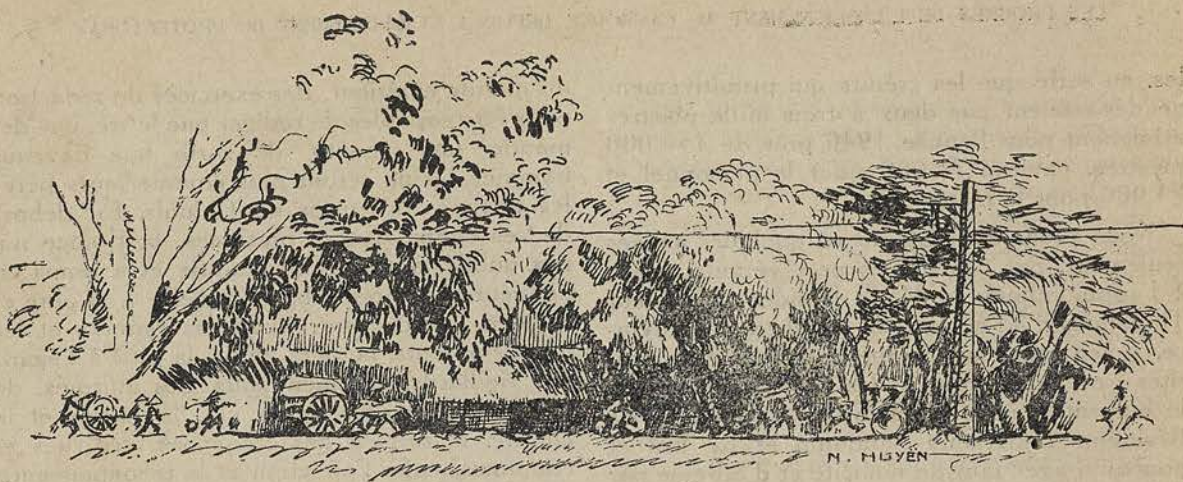
Nous avons donc atteint en quelques années seulement, par nos efforts persévérants, grâce à l'appui éclairé de M. le Résident Supérieur Thibaudeau, à l'activité de ses chefs de province, grâce aussi au dévoué concours des autorités cambodgiennes et des chefs de pagodes, le but entrevu il y a quelque vingt ans par les Résidents Supérieurs Baudouin et Le Fol et poursuivi avec tant de ténacité et d'adresse par l'Inspecteur en Chef Manipoud.

Nous avons maintenant un enseignement religieux qui fonctionne parallèlement à l'enseignement primaire élémentaire officiel et qui prépare comme lui au Certificat d'études primaires élémentaires indigènes. Parmi les enfants qui sortent de l'école de pagode, un certain nombre continuent leurs études à l'aide de bourses dans les établissements primaires de plein exercice ; les autres retournent à la rizière, mais non pas ignorants et incultes, comme ils l'étaient jadis sous la domination siamoise ; ce sont de petits hommes qui savent lire, écrire, compter ; qui ont fait des exercices de langage pour apprendre à s'exprimer facilement et correctement, des exercices d'observation pour se rendre compte des phénomènes

du monde extérieur, des exercices de rédaction pour être capables de rédiger une lettre, une demande, une requête, de sorte que devenus hommes, ils ne seront plus comme leurs pères les victimes désignées du Chinois. En dehors de ces connaissances pratiques, la France n'a pas oublié la formation morale et a remis en honneur la « morale traditionnelle », si pure et si belle, les devoirs envers les parents et les grands-parents, la piété filiale, la pitié à l'égard des vieillards, des mendiants, des infirmes, de tous les déshérités de la vie, la justice et la charité, le respect des croyances, des rites et coutumes, enfin l'affection et la reconnaissance envers les autorités qui gouvernent le pays.

Tels ont été les progrès réalisés dans l'enseignement primaire élémentaire au Cambodge depuis l'établissement du Protectorat de la France en ce pays ; parallèlement et au fur et à mesure que les écoles de village et les cours élémentaires nous envoyaient des enfants déjà formés et aptes à poursuivre leurs études, se développaient dans les chefs-lieux de province et dans la capitale khmère l'enseignement primaire complémentaire, le primaire supérieur et même ces dernières années l'enseignement secondaire qui prit rapidement un essor comparable à celui de la Cochinchine, de l'Annam et du Tonkin.

CH. PAQUIER.



L'hydraulique agricole en Cochinchine

La partie basse de la Cochinchine a posé aux hommes un problème que la nature elle-même avait commencé à résoudre : l'irrigation de terres qui pouvaient devenir fertiles. Cette région est, en effet, traversée par d'importantes voies d'eau naturelles dont les principales sont le Dong-Nai, la Rivière de Saigon, les deux Văicos, les différentes branches du Mékong, le Bassac, le Sông My-Thanh, le Sông Ganh-Hoa, tributaires de la Mer de Chine, ainsi que le Sông Bay-Hap, le Sông Ong-Doc, le Sông Cai-Lon et le Sông Cai-Bé, tributaires du Golfe de Siam.

Mais le travail de la nature n'est jamais exactement ce dont l'homme aurait eu besoin. Ni pour la batellerie, ni pour la culture, le réseau naturel de rivières et de canaux en basse-Cochinchine n'était suffisant : voies incommodes, trop peu nombreuses, trop peu profondes d'une part, et terres non irriguées, arrivées d'eau salée d'autre part.

Aussi, dès avant l'arrivée des Français, les Annamites avaient-ils creusé à la main un certain nombre de petits canaux. Dès 1886, le Gouvernement français acquit des engins de dragage et commença le creusement d'un réseau étendu, œuvre dont la réalisation n'a plus cessé et se poursuit encore de nos jours.

En 1865 existaient 133 kilomètres de petits canaux. Le réseau actuel comporte 1.862 kilomètres de canaux navigables, à quoi il faut

ajouter 180 kilomètres de voies dites tertiaires, qui servent à la navigation de la petite batellerie.

Ces chiffres, pourtant éloquentes, ne donnent pas une idée de l'ordre de grandeur des travaux accomplis. Ajoutons donc, pour être plus précis, que depuis la conquête, le cube de déblais de dragage mis en œuvre a atteint, en 1939, près de 220 millions de mètres cubes. Rien que pour l'entretien, on excave de 1 à 3 millions de mètres cubes par an.

A quels buts essentiels répondent la création et l'entretien d'un réseau si considérable ?

1° A permettre le drainage des plaines basses, généralement sans pente, et que l'accumulation des eaux de pluies rendrait impropres à toute culture ;

2° A assurer l'accès de ces terres et la sortie des récoltes, par voie navigable.

Ces buts ont-ils été atteints ? Ce sont encore les chiffres qui vont répondre :

Superficies cultivées en rizières en 1879 : 349.000 hectares.

Superficies cultivées en rizières aujourd'hui : 2.400.000 hectares.

Les exportations annuelles en riz, paddy et dérivés, étaient d'un peu plus de 50 mille tonnes en 1865. Actuellement elles oscillent entre 1 million six cent mille et 1 million huit cent mille tonnes.

Néanmoins, le principe d'un réseau de canaux judicieusement disposés et orientés s'est révélé insuffisant malgré de très appréciables résultats. Il a fallu songer à mettre au point et à exécuter des aménagements complémentaires, en tenant compte de la situation particulière de chaque région. A cette tâche, la Circonscription d'Hydraulique Agricole et de Navigation de Sud-Indochine s'est attelée dès sa création, en 1933. Voici un résumé succinct des principales réalisations entreprises, financées par le Budget général ou le Budget spécial :

A. — *Aménagement de la région d'An-Truong* (provinces de Sadec et Cantho).

Malgré la densité imposante des voies d'eau qui traversent cette zone, une superficie d'environ 10.000 hectares restait inculte par suite d'un drainage insuffisant.

Le but de l'aménagement qui vient d'être terminé est d'assurer un bon drainage même lors des grandes crues. La région est divisée en trois casiers, endigués pour permettre de régler l'entrée de l'eau de crue ; les canaux existants, de direction générale perpendiculaire au Bassac, préalablement curés, sont spécialisés en canaux de drainage et d'irrigation. Le canal principal de drainage de chaque casier est muni d'un ouvrage d'évacuation réglable près de son débouché dans le Bassac, qui ne laisse pas pénétrer l'eau à marée montante. Le soin de construire les artères de drainage et d'irrigation est laissé aux intéressés, l'Administration se bornant à placer des ouvrages à clapets ou à poutrelles à la traversée des digues par les voies d'eau d'importance suffisante. La dépense totale s'est montée à 430.000 piastres.

B. — *Aménagement de la région du Bang-Cung* (province de Bentré).

Les terres de la région intéressée, d'une superficie de 11.000 hectares, étaient d'un excellent rapport avant le typhon de 1904. Ce typhon modifia profondément les chenaux de l'embouchure du rach Bang-Cung qui s'agrandit et dont les eaux devinrent de plus en plus salées.

Le projet en cours d'exécution comporte la fermeture, par des barrages fixes, des rachs Bang-Cung et Eo-Loi. Les autres voies d'eau de la région, beaucoup moins importantes que les deux précédentes, seront également bouchées par des ouvrages fixes ou à clapets ne permettant, dans ce dernier cas, que l'évacuation vers la mer. L'admission de l'eau se fera par la branche Nord du Bang-Cung qui débouche dans le Sông Ham-Luong en un lieu où la salure n'est pas gênante durant la période

culturelle. La remise en état de l'endiguement complète le projet.

Les prévisions de dépenses, sur les fonds du Budget spécial, se montent à 450.000 piastres. Le barrage du rach Eo-Loi est terminé. Le barrage du Bang-Cung est en cours d'exécution. Les dépenses faites jusqu'à la fin de 1940 atteignent 140.000 piastres.

C. — *Aménagement de la zone maritime de Gocong.*

Les aléas culturels de cette zone, dont la superficie dépasse 11.000 hectares, sont les suivants : manque d'eau douce en juin, juillet et août — excès d'eau en septembre et octobre. En outre, lors des grandes marées, la digue existant en bordure de mer est submergée et les eaux salées provoquent des dégâts aux cultures.

L'aménagement en cours comporte le curage d'une voie d'amenée d'eau douce partant du Cua-Tieu, branche du Mékong dont la salure n'est gênante que du 10 mars au 20 mai, époque durant laquelle la terre se repose. Cette voie principale est complétée par un réseau de distribution. Des ouvrages en bout du réseau permettent l'évacuation des eaux excédentaires. Enfin, le projet comporte la remise en état de la digue en bordure de mer.

Le montant des dépenses faites à la fin de 1940 dépasse 400.000 piastres. Il reste encore à exécuter pour 80.000 piastres de travaux.

D. — *Région Rachgia-Hatiên-Chaudoc-Longxuyên.*

La vaste région Rachgia-Hatiên-Chaudoc-Longxuyên, d'une superficie de 300.000 hectares, et soumise au triple inconvénient du manque d'eau douce renouvelée (d'où difficulté de trouver de la main-d'œuvre et de conserver du bétail), de l'absence de drainage et de lavage des terres (d'où destruction des plants de riz par l'alun insuffisamment évacué), enfin de l'inondation lors des très hautes crues, doit être dotée d'un système de canaux débranchés sur le canal Rachgia-Hatiên, d'un apport d'eau douce venant du Bassac, enfin d'une digue le long de la route de Triton à Long-xuyên. Ces travaux seront complétés par la construction d'ouvrages d'admission et d'évacuation.

E. — *Zone de Tiép-Nhut* (province de Soctrang).

Cette zone, d'une superficie de 51.000 hectares, située au Sud du Bassac, en bordure de la Mer de Chine, souffre de l'invasion par les eaux salées au début et à la fin de la période

culturelle. Ces eaux remontent les cours d'eau nombreux et importants qui la sillonnent. L'aménagement en cours de réalisation comporte la construction de 3 barrages mobiles à l'extrémité des cours d'eau les plus importants et de barrages fixes sur les autres. Les barrages mobiles ont pour but de s'opposer à la remontée de l'eau venant de la mer ; par contre, ils s'effacent à marée descendante et ils permettent ainsi d'accentuer le drainage, l'eau qui s'introduit normalement au flot n'ayant pas à être évacuée. Deux d'entre eux sont terminés ; le troisième le sera au début de la présente année.

La dépense, à la fin de 1940, approchait de 380.000 piastres. Le montant des travaux restant à exécuter est d'environ 80.000 piastres. Il est à noter que le Budget provincial de Soc-trang participe au financement du projet.

F. — *Coupures à la mer du canal de Baclieu à Camau.*

Comme ouvrages importants, nous citerons également, dans la province de Baclieu, des barrages mobiles sur les coupures à la mer de Cai-Cung et Tac-Van. Ces ouvrages ont pour but d'accélérer le drainage tout en assurant la protection contre les eaux salées. En outre, leur ouverture dirigée permettra d'agir efficacement sur le maintien des fonds du canal Baclieu-Camau. Les travaux viennent d'être terminés ; la dépense a atteint 160.000 piastres. Quelques aménagements complémentaires, pour un montant de 30.000 piastres, seront exécutés en 1941.

G. — D'autres problèmes sont actuellement en cours d'étude, qui permettront d'étendre les cultures à des régions encore déshéritées :

Ce sont ceux :

des dépressions de Cáu An-Ha et de Trang-Bang au N.-E. du Vaïco Oriental — où le drainage indispensable à l'amélioration des terres alunées est malaisé à assurer ;

de la vaste Plaine des Jones qui s'étale entre les deux Vaïcos et du Vaïco Occidental jusqu'au voisinage du Mékong.

Enfin de la zone du Sông Trem, sur la côte Ouest en bordure du Golfe du Siam.

Les levés de terrain, observations marégraphiques, etc... nécessaires, à bien définir les conditions du problème et à permettre de dégager les solutions opportunes ont été entrepris depuis plusieurs années par la Circonscription de la H. A. N. S. I. et représentent déjà une somme considérable d'efforts.

L'intérêt de ces travaux n'est pas à démontrer. Comme nous l'avons vu, les chiffres l'attestent. Grâce à l'initiative française, la Cochinchine a pu connaître un merveilleux essor agricole. Il n'est pas terminé. Les contrées les plus favorisées par leur situation naturelle — et partant plus aisées à aménager — ont été les premières à bénéficier d'une mise en valeur que ces travaux ont permise ; nous parlons des contrées où l'amélioration et l'extension d'un réseau de canaux — œuvre considérable d'ailleurs — suffisaient à cette mise en valeur. Des aménagements appropriés viendront accroître la fertilité et la richesse d'autres régions, moins favorisées par la nature, et le travail d'ensemble aura conféré à la Cochinchine une prospérité agricole que rien n'eût laissé prévoir il y a seulement cinquante ans.

X...



Une étape de l'Orhéologie Indochinoise Synthèse Architecturale

par Maurice Glaize



LES annales du Royaume Khmer précisent que cinq siècles seulement nous séparent de la date de l'abandon d'Angkor en tant que capitale, après une période peu glorieuse faisant suite à quatre siècles de splendeur.

« Un jour est venu — écrivait jadis le Président Paul Doumer — où ce peuple s'est relâché dans son labeur, où il s'est cru trop complètement victorieux, où peut être le culte de l'art lui a fait négliger le culte de la force, nécessaire, à qui veut la sécurité et l'indépendance. Il a dû, lui aussi, écouter les rhéteurs, ces avant-coureurs de la chute des empires. Et son affaiblissement a commencé... L'invasion est venue qui a détruit, en un jour, des siècles de civilisation et de gloire. De cet empire puissant, ordonné, dont le juste équilibre, la sage administration se lisent encore dans l'amas de pierres bouleversées, il n'est resté que des ruines. »

Ruines de temples, car seuls les édifices de caractère sacré avaient été jugés dignes par ces esprits profondément religieux d'être construits en matériaux durables. En chacun d'eux, à la recherche architecturale s'adjoignaient en effet des préoccupations d'ordre symbolique visant à en faire une représentation réduite de l'univers : étagements de terrasses figurant le Meru, demeure des dieux, chaînes de montagnes de ses enceintes, océans de ses douves, réalisant une sorte de maquette dûment orientée.

Pour le reste — humbles paillotes de la classe pauvre, habitations des princes ou palais des rois — ce n'étaient, sauf quelques soubassements en briques ou latérite et quelques toits de tuiles, que matériaux d'origine végétale, rehaussés d'une ornementation parfois très riche mais de nature essentiellement périssable. Le pillage et l'incendie, l'humidité, l'action des termites eurent tôt fait de détruire jusqu'au moindre vestige de toute architecture civile.

L'œuvre de pierre se défendait mieux. Peu de démolitions systématiques de la part du vainqueur qui, par crainte sans doute de quelque vengeance divine et ne disposant pas encore de cette perfection scientifique dans les moyens de destruction qu'un excès de civilisation a permis d'atteindre par la suite, se bornait à des déprédations partielles inspirées par l'esprit de secte ou motivées par la recherche de trésors cachés.

Restait l'action de la nature. Née des anciens jardins de la capitale ou des plantations suburbaines dont les arbres domestiqués bordaient d'innombrables plans d'eau, la brousse peu à peu gagnait, comblait tous les vides, se muait en futaie et, sans atteindre la férocité végétale de la grande forêt tropicale, dressait ses fûts au pied même des sanctuaires qu'elle revêtait d'une ombre glauque. Bouleversant les dallages, s'insinuant dans les joints d'une maçonnerie sans mortier, enlaçant les galeries et les voûtes

de ses lianes et de ses racines, elle disloquait sans répit l'œuvre des hommes, lui donnant cette mélancolie romantique qu'ont les monuments délaissés, mais aussi cette uniformité dans le pittoresque que finit par prendre chaque ruine, quel que soit son concept architectural.

Dès 1907, date de rétrocession par le Siam qui n'en avait pas modifié l'état d'abandon, l'Ecole Française d'Extrême-Orient prenait en charge le domaine archéologique d'Angkor. Pendant près de cinq lustres elle devait se borner à le rendre accessible, débroussaillant, dégageant les bases de ses temples de leur gangue d'humus et de décombres, enlevant et classant les éboulis, parant aux dangers les plus pressants par des consolidations précaires : jambes de force, colliers et potelets — les attelles de membres brisés en l'attente du chirurgien.

Malgré la découverte des inscriptions et des statues, toutes les possibilités nouvelles d'étude de ces ruines livrant peu à peu leurs secrets, c'était se résigner à trop d'ignorance encore, c'était se pencher sur des choses mortes. Or l'archéologie est une science vivante, menant à la résurrection du passé, visant à lui rendre le maximum de sa valeur originelle.

L'idée seule de « restauration » effrayait certains, par l'abus qu'en avaient fait quelques esprits hardis, trop peu soucieux de faire abstraction de leur propre personnalité. « Je suis satisfait de voir les choses se flétrir quand le moment en est venu pour elles — écrit le romancier Maurice Barin dans la *Clé des champs*. Les restaurations sont abominables. Elles ressemblent à un effort pour rajeunir des vieillards... par des procédés. C'est impossible ; on ne rend pas jeune ce qui est vieux ; on fabrique du faux et du laid ».

C'était mal poser la question. Il ne s'agissait nullement de trahir la vérité architecturale, ni d'utiliser des éléments de liberté. Dans l'impossibilité de rendre aux sanctuaires leur vie spirituelle, liée à la présence des reliques, des officiants et des fidèles — tous manques auxquels supplée l'imagination — il fallait seulement, après une analyse minutieuse des parties restantes et des blocs de récupération, les rassembler, restituer chaque édifice en ses anciennes proportions et son vrai visage, en faire la synthèse.

Synthèse aussi dans le sens chirurgical, car nous étions en présence de grands blessés que nous avions à remettre sur pieds : mais non point chirurgie esthétique, à grand renfort de greffes et de taillades, en un savant truquage de maquignon.

Depuis longtemps déjà, en Grèce comme à Java, était apparue la nécessité de lutter contre le délabrement des ruines, de régénérer les monuments et les rétablir autant que possible dans

leur intégrité : la méthode dite d'anastylose était née.

« L'anastylose, disait dès 1931 M. Balanos, Conservateur des monuments de l'Acropole d'Athènes, consiste dans le rétablissement ou relèvement d'un monument avec ses propres matériaux et selon les méthodes de construction propres à chacun. L'anastylose s'autorise de l'emploi discret et justifié de matériaux neufs en remplacement des pierres manquantes sans lesquelles on ne pourrait replacer les éléments antiques ». On ne saurait trouver définition plus claire ni plus complète dans sa concision.

Mais si le terme d'anastylose, impliquant l'idée de colonne érigée à nouveau sur sa base, est entièrement justifié dans les pays méditerranéens, il est assez impropre dès qu'il s'agit d'architecture khmère ou javanaise d'inspiration hindoue, où la colonne n'apparaît qu'exceptionnellement et sous forme de pilot. Anabiose nous paraîtrait plus exact, qui signifie « retour à la vie après une interruption des fonctions vitales ayant plus ou moins le caractère de la mort » : c'est une résurrection.

Par contre, la méthode en elle-même convient admirablement à l'art khmer, essentiellement traditionnaliste, immuable dans la répartition de ses éléments fondamentaux. Aucune hésitation du fait de tendances individualistes chez le constructeur, qui se soumet à la règle, imprégnée de symbolisme religieux. Le Cambodgien actuel, depuis le chef de chantier éduqué par nous jusqu'à l'humble coolie, a les mêmes réflexes que ses ancêtres et, d'instinct, bâtit comme eux. Il dresse ses échafaudages hardis faits de perches coupées dans la forêt, serrées par des liens végétaux. Comprenant mal les dessins et relevés du maître-d'œuvre européen, qui ne servent guère que de contrôle, il travaille sur le tas, cherchant avec une patience et un soin infinis la correspondance des blocs de pierre, sculptés ou non, trouvés dans les déblais. En un puzzle où les pièces du jeu pèsent plusieurs centaines de kilos, il commence, après revision des murs encore debout, par reconstituer au sol les principaux éléments de structure : plus le décor est corrodé, plus la tâche est rude. Il monte ensuite — parfois à plus de vingt mètres de haut comme au sanctuaire central de Bantay Samré — à l'aide de palans conjugués ou disposés en relais — seule concession au modernisme — les matériaux dûment numérotés par assise, et reconstruit enfin, mais sans refaire ni mouluration ni sculpture, bouchant les trous par du béton ou des morceaux de grès dégrossis en volume, assurant une liaison meilleure à la maçonnerie à force d'ancrages et de crampons.

Tout monument ainsi restitué est non seulement sauvé de la destruction prochaine qui le

menaçait, mais assuré d'une pérennité plus grande que dans son état primitif, grâce à la correction de bien des malfaçons dues aux touchantes incapacités techniques des Khmers dans l'art de bâtir. Seule la lente mais implacable décomposition des roches exposées aux intempéries en estompera de plus en plus le contour architectural, en rendra moins nerveux les profils, altérera la vigueur de l'ornementation, le rongera en épaisseur jusqu'à lui assurer le sort des châteaux de sable que finissent par devenir toutes réalisations humaines.

M. Coedès, dans un récent article d'*Indochine* (1), a passé en revue les principaux chantiers d'anastylose de l'Ecole Française d'Extrême-Orient : je me contenterai donc de mettre ci-après sous les yeux du lecteur les aspects successifs de quelques parties caractéristiques de l'un d'entre eux, Bantay Samré, temple de l'époque d'Angkor Vat et de lignes très pures. Ces clichés n'appellent aucun commentaire et convaincront, je l'espère, les esprits les plus hostiles.

D'ailleurs, que les amateurs de pittoresques se rassurent, et tous ceux aussi qui ne descendent de leur confortable automobile que pour acquiescer, le mouchoir sous le nez, la vision-éclair de quelques monuments fleurant la chauve-souris, et ne s'en sentent pas moins une âme de pion-

nier. Bien des temples d'Angkor, par leurs vastes proportions, leur médiocre intérêt architectural ou l'état de leurs murailles faites d'un grès trop tendre, resteront à l'état des ruines en union intime avec la forêt. Les différents conservateurs qui se sont succédés à Angkor sont des architectes dont la formation artistique a fait des amis des arbres autant que de la pierre.

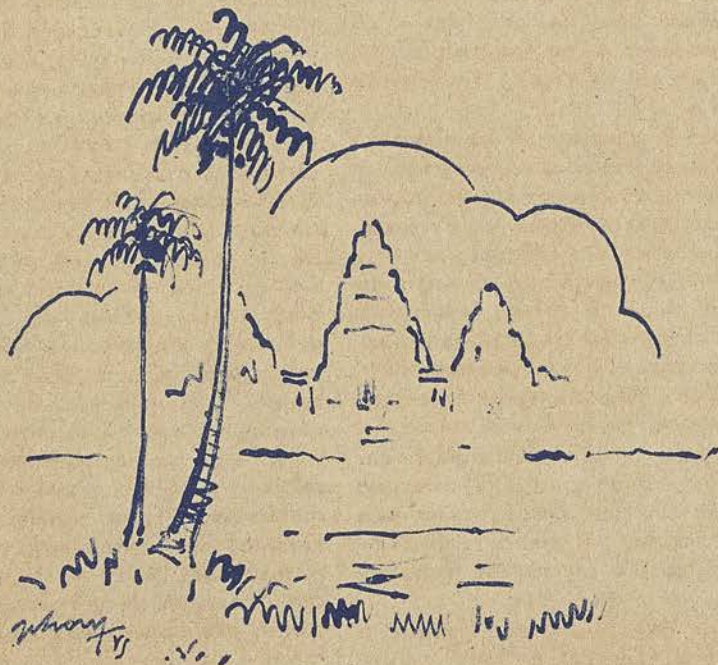
Si l'anastylose, travail de netteté mais non de sécheresse, exige l'intervention du bûcheron, ce n'est que pour une mise en valeur de l'édifice. Le sanctuaire, enfermé dans ses enceintes successives, n'est qu'une clairière au milieu des bois, c'est une esplanade de lumière ceinturée de vert sombre, d'où jaillissent les tours d'un gris léger, aux ombres fortes. Mais le cadre demeure, la végétation, qui a rampé pendant des siècles, tapie sur la limite assignée par l'homme, semble attendre qu'il se lasse à nouveau.

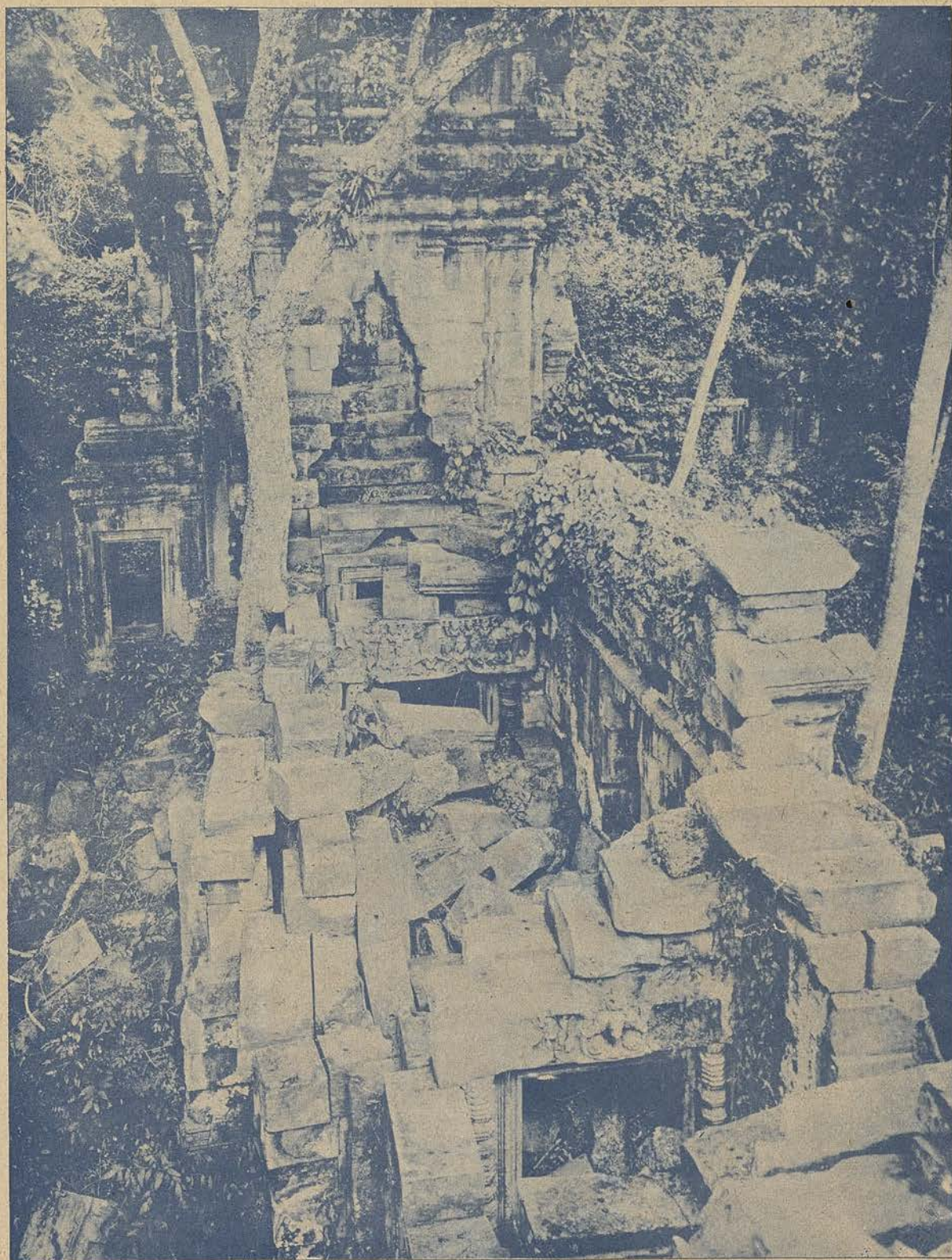
La ruine est naturellement déserte, mais le vide de l'édifice rebâti étonne. Il en naît une impression d'étrangeté qui émeut peut-être davantage encore. Ne saurions-nous aller au delà, et par un retour au lyrisme qui est à la base de toute admiration suppléer par le rêve aux présences perdues ? La résurrection serait alors complète.

MAURICE GLAIZE,

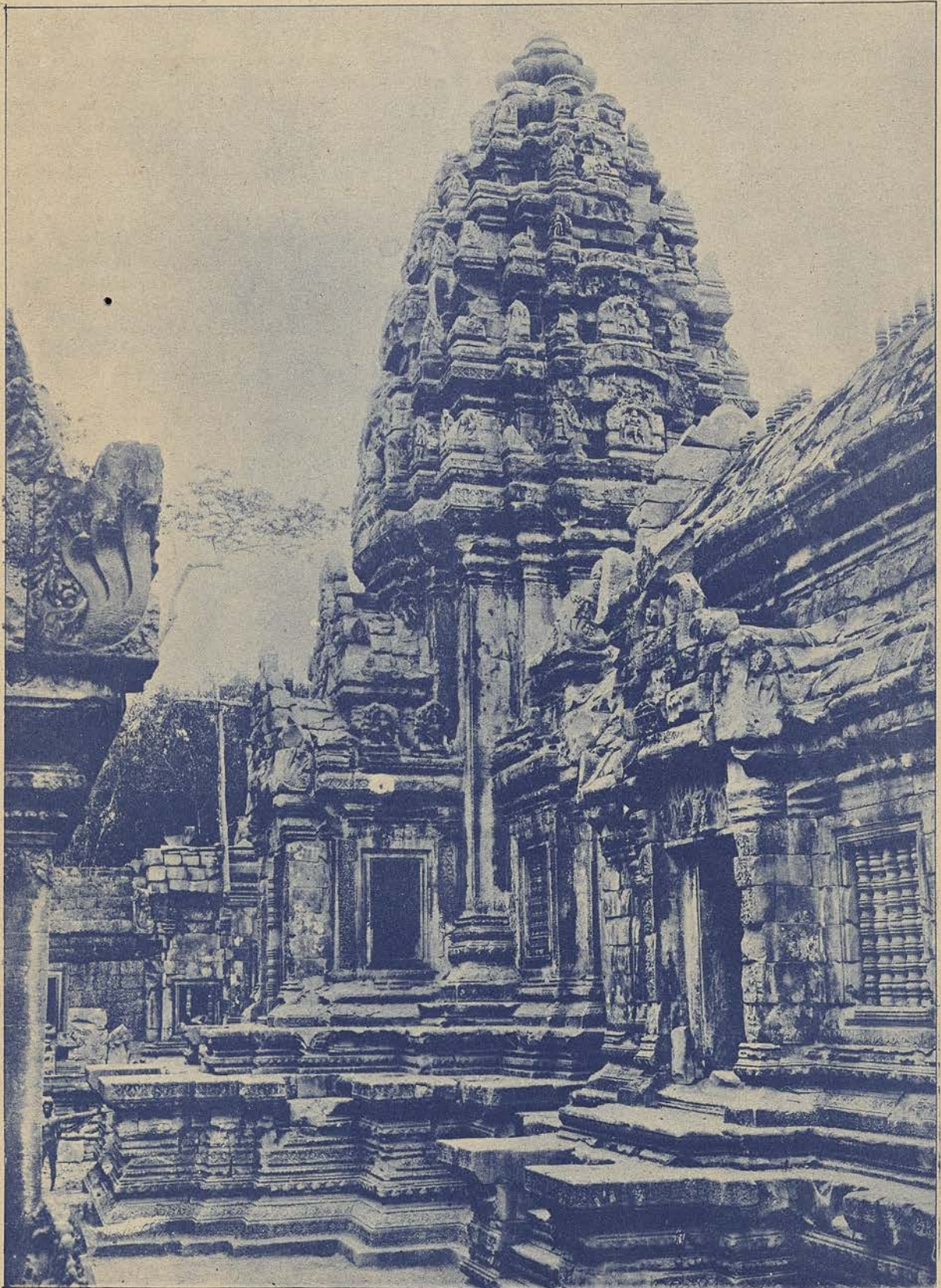
Conservateur des Monuments d'Angkor.

(1) *Indochine*, 1^{re} année, n° 4.

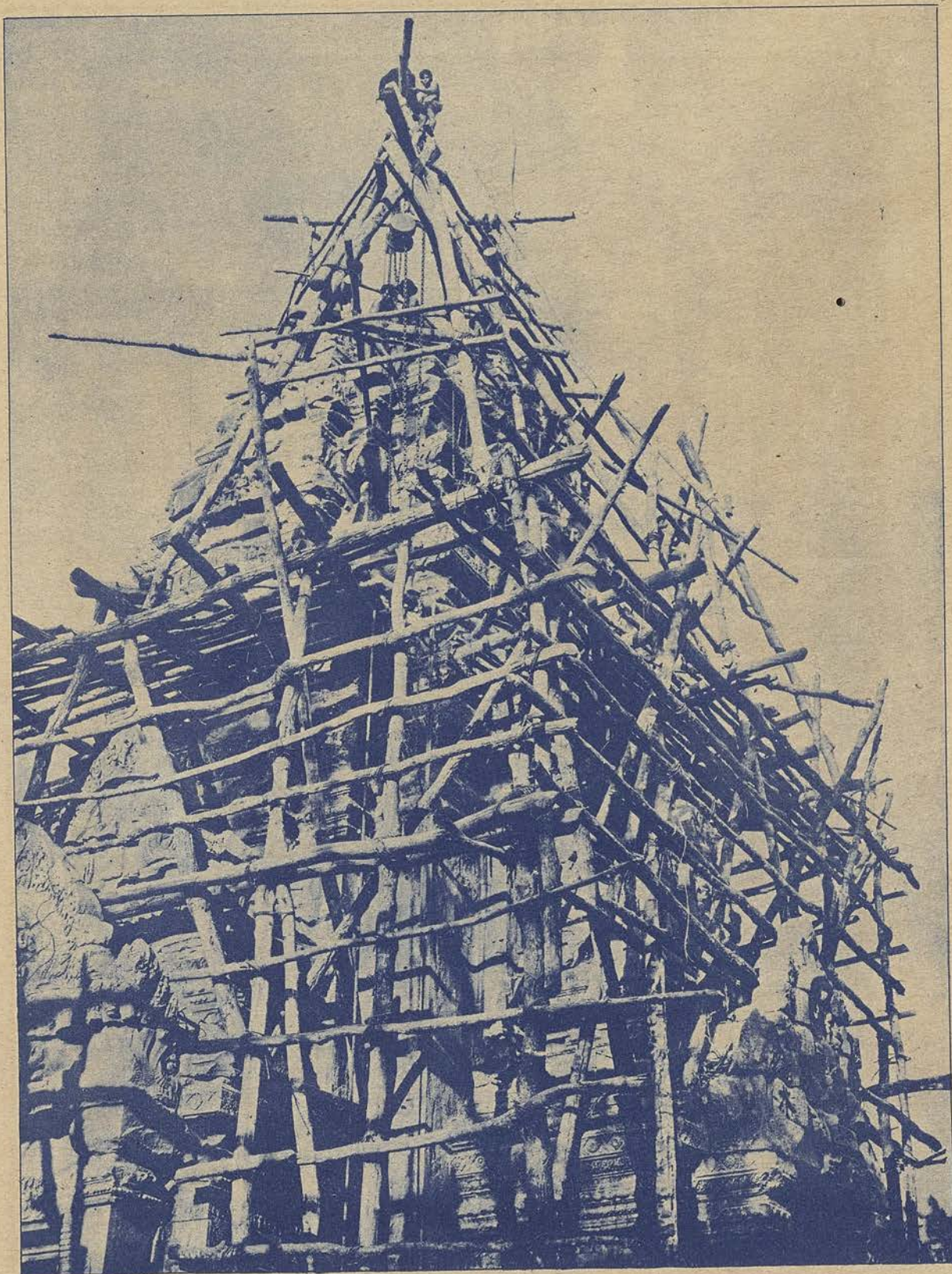




BANTAY SAMRÉ :
Sanctuaire central avant dégagement



BANTAY SAMRÉ : Sanctuaire central après anastylose



BANTAY SAMRÉ :
Echafaudage de la Tour centrale



BANTAY SAMRÉ :
Couronnement de la Tour Centrale reconstitué au sol



BANTAY SAMRÉ :
Pavillon d'entrée Ouest après dégagement



BANTAY SAMRÉ :
Pavillon d'entrée Ouest après anastylose



Dans la forêt laotienne.

Cérémonie du Nghinh-Xuan à Hué

La réception traditionnelle du Printemps.

Ce fut en la 9^e année de Minh-Mang (1828) que fut institué pour la première fois le rite du Nghinh-Xuan (réception du Printemps) copié sur les rites agraires de l'ancienne Chine. Un édit royal décida que chaque année, après le solstice d'hiver, les mandarins du Service de l'Observatoire se réuniraient en vue de façonner avec de la terre, du bois et de l'eau, les statues de trois buffles et de trois Mang-Than — génies de l'Agriculture — en tenant compte des indications fournies à ce sujet par le calendrier lunaire. Ces mannequins étaient ensuite coloriés, et les mandarins devaient, pour déterminer la couleur choisie chaque année, se reporter aux renseignements contenus dans le même calendrier.

La cérémonie de la « réception du Printemps » qui est plutôt une fête d'invocation aux génies de l'Agriculture, en appelant leur protection sur les terres cultivées afin que celles-ci soient fertiles et les récoltes abondantes, se célèbre depuis cette époque à la Capitale, à la 12^e ou à la première lune et consiste principalement en la procession solennelle de ces statues. Mais, dans un but de simplification, celles-ci sont remplacées depuis la 3^e année du règne de feu l'Empereur Khai-Dinh, par un tableau représentant les buffles et les Mang-Than sacrés.

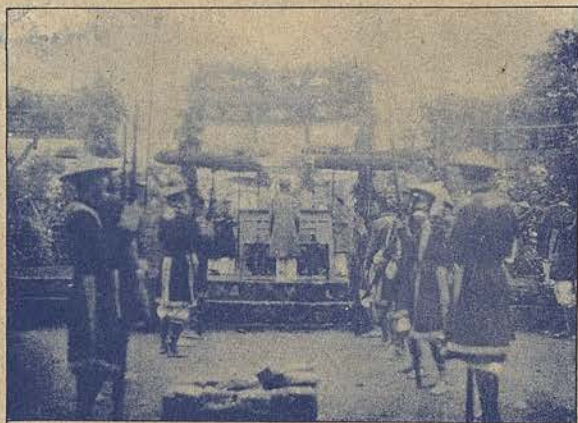
Avant le jour faste choisi pour célébrer ce rite, le Phu-Doan, chef annamite de la province de Thua-thiên, reçoit l'ordre de faire prendre au Ministère des Rites la table portant l'image symbolique. Celle-ci est transportée processionnellement à l'esplanade destinée au sacrifice du Nghinh-Xuan qui est situé au 6^e quartier de la ville de Hué, à l'est de la Capitale. Auparavant, le service des Rites s'est occupé de l'installation sur les autels dressés en plein air, des offrandes et des divers objets de culte : encens, bois d'aigle, bétel, alcool, papier votif, etc...



La table portant l'image du buffle sacré et du génie de l'agriculture

Le jour de fête, le Phu-Doan ou son délégué, accompagné des tri-huýên de Huong-tra et de Huong-thuy, se rend au lieu du sacrifice. Vêtu de son costume de cérémonie, il officie devant les autels en faisant les lays rituels et en demandant aux génies de l'agriculture de veiller à la fertilité des terres. Le culte rendu, les mandarins accompagnent en procession, la table et l'image jusqu'au Palais Duyêt-Thi dans la Cité interdite. Le cortège qui comprend des musiciens, des linhs en souquenilles, des porteurs d'attributs rituels : parasols, armes en bois... parcourt les grandes artères du quartier annamite, et à son passage devant les portes des maisons, les habitants font partir des pétards en signe de réjouissance.

Cette année, le Fête du Nghinh-Xuan a eu lieu le 9^e jour de la première lune — 4 février — à midi précis, favorisée par un temps magnifique qui a permis à une nombreuse affluence d'assister au passage du cortège. De longs chapelets de pétards ont été tirés par les habitants de la ville indigène qui espéraient, avec ces crépitements traditionnels, plus nourris cette année que de coutume, rendre le printemps de l'année Tan-Ty particulièrement propice aux paysans d'Annam.



Le délégué du Phu-Doan fait les lays rituels devant un autel dressé en plein air sur l'Esplanade du sacrifice du Nghinh-Xuan



Le passage du cortège à travers le quartier annamite



Les lays rituels devant les autels



*Le cortège parcourt les grandes artères
du quartier annamite*



Une partie du cortège

VENT D'ASIE

"Le vent souffle où il veut,
et tu ne sais ni d'où il vient ni où il va..."



O Vent qui naît des étendues,
... Et je ne sais ni d'où tu viens, ni où tu vas,
Mais je sens contre mes mains nues,
Ta force et ta vie inconnues
Monter du fond des miroitants deltas...

Tu viens, charriant les nuages
Où te suit l'eau du fleuve avec l'eau de la mer,
Gonflé de clartés et d'orages,
Sur les longues pentes sauvages,
Bondir et rebondir comme d'un tremplin vert !

Devant la montagne sacrée
Te voici, toi qui sais les secrets triomphants
De la lune et de la marée,
Et dans quel fond d'une forêt inexplorée
Vont tomber pour mourir les troupeaux d'éléphants ;

Toi qui as bu toutes les sources,
Et cueilli l'arc-en-ciel dans le saut du torrent,
Toi qui, ce soir, atteindras dans tes courses
La Croix du Sud et les deux Ourses,
Toi dont le goût d'espace est un vin enivrant,

Sur la cime enfin que tu touches,
Debout dans l'herbe, O Vent, j'écoute, l'âme en feu,
Comme du haut d'un Sinaï farouche,
L'Esprit qui souffle par ta bouche,
Et c'est l'esprit, et c'est le souffle ailé d'un dieu !

O profonde haleine attendue !
Je le sais trop : je ne suis rien, je ne puis rien
Qu'être une cloche suspendue,
Une harpe à tes doigts tendue,
Les sept roseaux devant ce souffle aérien...

Toi qui portes le chant des ondes,
L'appel des cœurs, les cris du tigre et des oiseaux,
Des astres, des typhons, des eaux,
O Vent ! J'attends qu'à travers ces roseaux
Passent en frémissant toutes les voix des mondes...

CLAUDE DERVERN

(Tam-Dao).

AU PALAIS IMPÉRIAL DE HUÊ

Quelques Fêtes et Cérémonies

Après les solennelles cérémonies de la Fête du Têt, les premiers jours de l'année annamite virent se dérouler aux Palais Impériaux d'autres cérémonies traditionnelles d'égale solennité.

Fête du Tiên-Tân

Ce fut tout d'abord la fête du *Tiên-Tân* ou Fête des Premières Offrandes, qui eut lieu le 2^e jour du Têt (28 janvier), à 3 heures de l'après-midi, au Temple Phung-Tiên. Sa Majesté, en turban jaune et robe jaune à larges manches, s'est rendue au Palais Càn-Chanh où Elle montait en *liên*, dais à porteurs, pour sortir en cortège solennel par la Porte Dorée et arriver au Temple Phung-Tiên. Là, le Souverain s'avança vers l'autel principal pour faire le *Chiêm-bai* en exécutant quatre prosternations. Il passa ensuite aux autres autels et s'arrêta devant chacun d'eux pour faire trois inclinations du buste. En même temps, dans la cour du Temple, les hauts dignitaires et mandarins supérieurs civils et militaires, en robe de brocart et robe bleue à larges manches, formèrent les rangs pour faire également quatre prosternations.

Fête Tu-Khuong Khanh-Tiêt

Le 7^e jour du 1^{er} mois (2 février 1941), eut lieu au Palais Diên-Tho, Résidence de S. M. la Reine-Mère, la Fête *Tu-Khuong* ou Fête d'anniversaire de Sa Majesté la Reine-Mère Doan-Huy Hoàng-Thai-Hâu.

En raison des événements mondiaux, S. M. Doan-Huy a donné l'ordre de supprimer toutes réjouissances publiques, et de ne garder de la Fête que les manifestations d'ordre rituel et protocolaire.

A 9 heures, tandis que se faisait entendre une salve d'artillerie annonçant le départ de Sa Majesté, accompagnée de l'Impératrice et des Enfants Impériaux, allant présenter ses vœux à son

Auguste Mère, le Résident Supérieur, M. Graffeuil, précédé d'un peloton de cavaliers royaux, s'est rendu en cortège au Palais Diên-Tho offrir à Sa Majesté la Reine-Mère les vœux du Gouvernement français, du Gouvernement général et du Protectorat.

S. M. Doan-Huy l'a reçu en présence de Sa Majesté Bao-Dai et des Ministres et Mandarins du Gouvernement annamite, ainsi que des dames de la Cour. En le remerciant des vœux qu'il lui présentait, Elle pria le Chef du Protectorat d'être son interprète auprès de l'Amiral Decoux, Gouverneur Général de l'Indochine, et auprès du Gouvernement français pour renouveler à cette occasion les souhaits de bonheur qu'Elle formulait pour la France au nom la Famille Impériale d'Annam.

Cérémonie du Xuân-Huong

Le 8^e jour du premier mois (3 février), à 16 heures, Sa Majesté l'Empereur accompagnée des hauts dignitaires et des mandarins de la Cour, s'est rendue successivement aux Temples dynastiques de *Triêu-Miêu* et de *Thai-Miêu* pour présenter Ses « Offrandes de Printemps » aux ancêtres de la Dynastie. A ces cérémonies du Xuân-Huong, Sa Majesté était en grande tenue jaune, tandis que les mandarins portaient des robes de brocart à larges manches.

Dan de Sa Majesté Đông-Khanh

Enfin, le jeudi 6 février 1941 (11^e jour du premier mois) à 4 heures de l'après-midi, au Temple Phung-Tiên, eut lieu la fête du Dan ou Anniversaire de la naissance de S. M. Đông-Khanh, grand-père du Souverain. Sa Majesté procéda au *Chiêm-bai*, en faisant cinq prosternations, entourée des Ministres et mandarins supérieurs civils et militaires de la Cour.

H.-X.-T.

LA SEMAINE...

... EN FRANCE

La situation est dominée par le voyage de l'Amiral Darlan à Paris, où il a eu des entretiens avec M. de Brinon, Ambassadeur de France, délégué du Gouvernement dans les territoires occupés, et quelques dirigeants syndicalistes.

Le séjour de l'Amiral Darlan à Paris est le premier qu'il y ait fait en sa qualité de Vice-Président du Conseil et Ministre des Affaires Etrangères.

Au moment où l'Amiral quittait Vichy, le Gouvernement avait été largement remanié, mais tout indiquait qu'il n'avait pas encore trouvé sa forme définitive.

On saura prochainement quels seront les aménagements complémentaires de l'équipe ministérielle, à la suite des conversations de Paris. L'Amiral a vu en particulier certaines personnalités du monde syndicaliste.

Vers l'exécution d'un programme social très poussé

Cela confirme les informations selon lesquelles le Gouvernement serait décidé à réaliser, avec le maximum de hardiesse, et de vigueur de programme social et économique, dont le Maréchal a tracé les grandes lignes dans son message du 10 octobre.

A la veille du départ de l'Amiral Darlan pour Paris, le bruit avait couru de la démission de M. René Belin, Secrétaire d'Etat au Travail. Cette démission n'a pas eu lieu, mais la constitution d'un Département commun comprenant le Secrétariat à la Production et le Secrétariat au Travail était prévue ; les consultations des milieux syndicalistes prennent place dans cette évolution.

Pendant le séjour de l'Amiral à Paris, la presse parisienne a fait campagne pour qu'on trouve rapidement une « doctrine ».

— Nous avons, écrivaient ainsi Les « Nouveaux Temps », un Chef d'Etat indiscutable et indiscuté, mais nous n'avons pas de doctrine. Il faut que les institutions de la nouvelle France et son programme soient clairement définis et acceptés dans le pays.

Si l'on met à part le ton de polémique de la presse de Paris, on trouve des deux côtés de la ligne de démarcation la même volonté de réaliser la révolution nationale annoncée. Les lenteurs apparentes du remaniement ministériel s'expliquent par le fait que le Gouvernement doit être effectivement celui de toute la France occupée et non occupée.

Les Ministres examinent la situation

Au retour de Paris de l'Amiral Darlan, les Ministres se sont réunis en Conseil vendredi en fin d'après-midi.

Auparavant, l'Amiral s'était déjà entretenu avec le Maréchal.

On assure, dans son entourage, qu'il se montrait confiant et visiblement satisfait. La réorganisation des Ministères économiques, dont il était question avant le voyage à Paris, semble très proche.

M. Bouthillier actuellement Ministre des Finances prendrait la direction de ce secteur de l'activité gouvernementale avec le titre de Ministre de l'Economie Nationale. Il confierait la production à un industriel resté jusqu'à présent hors de la politique, M. Puchère.

L'importance de ces départements économiques vient de ce que l'industrie française, qui a souffert de la dé-

faite, doit être réédifiée dans des conditions difficiles et aussi de ce que la politique de collaboration, décidée à Montoire, a pour base concrète une collaboration économique.

Une exposition technique est actuellement ouverte à Paris, organisée par les autorités allemandes. Elle présente un grand nombre de produits pour lesquels l'industrie française trouverait des débouchés en Allemagne.

D'autre part, cette réorganisation économique irait de pair avec la mise en application d'une politique sociale très active.

La presse parisienne, dans un accès de mauvaise humeur, a accusé Vichy de « réaction sociale ». C'est un des arguments qui a été invoqué en faveur de la création du *Rassemblement national populaire* à Paris.

Au cours de son dernier séjour dans la capitale, l'Amiral Darlan a pris contact avec divers représentants de ce mouvement.

A Vichy, l'on prendra prochainement des décisions au sujet de la politique ouvrière.

Rencontre de délégués des économies française et allemande

Des délégués allemands du *Bureau des Matières premières* et de certains représentants de l'Economie française se sont rencontrés à Paris. Des travaux en commun ont commencé.

Après des allocutions du Dr Michel, chef du département économique du Commandement militaire en France, de M. Bernaud, Directeur du Cabinet du Ministre de la Production, et du Dr Durands, chef-adjoint du département économique, les participants se sont mis d'accord pour réaliser avant tout un recensement des réserves de matières premières, la lutte contre le marché noir, certaines interdictions de fabrication et d'emploi, l'utilisation des produits synthétiques en vue d'économiser les matières premières.

On estime à ce sujet que l'exemple allemand est concluant.

Les organisations françaises connaissent les besoins du pays ; aussi une collaboration rationnelle intéresse-t-elle des deux parties.

M. Bichelonne, Secrétaire général pour l'industrie et le commerce intérieur, a souligné ensuite la valeur d'une pareille collaboration et donné des directives à l'activité des répartiteurs français.

Le Dr Michel a clôturé la séance en faisant connaître que les travaux se poursuivront désormais au sein de commissions particulières sur les bases économiques suivantes : charbon, fer, acier, métaux, huiles minérales et chimiques : ravitaillement, graisses industrielles, caoutchouc, amiante, produits textiles, cuirs, papiers, pierres, etc...

... EN EXTRÊME-ORIENT

Vive réaction anglo-américaine à la politique d'expansion japonaise

On apprenait soudain mercredi que Singapour était miné, que des renforts australiens affluaient vers la forteresse et à la frontière Nord des Straits Settlements.

Ainsi se traduisait d'une façon brutale la réaction britannique à la politique d'expansion nipponne vers les Mers du Sud.

(censuré)

L'attitude de M. Matsuoka, Ministre japonais des affaires étrangères

Le 18 février, un porte-paroles officiel du Gaimusho, M. Ishii profitait d'une conférence de Presse pour lire un rapport.

— « Des informations alarmistes, dit-il, sont parvenues au Japon qui tendent à donner l'impression que la situation en Asie Orientale s'est radicalement tendue. Nous sommes surpris d'apprendre que quelque pays étrangers ont éprouvé une inquiétude injustifiée en ce qui concerne une prétendue tension dans la situation de l'Asie Orientale et nous désirons souligner qu'autant que nous pouvons voir, il n'y a aucune raison d'entretenir de l'inquiétude à propos de la situation en Asie Orientale.

Nous désirons répéter que le but du pacte tripartite est pacifique. C'est pourquoi nous ne pouvons nous empêcher d'éprouver quelque inquiétude, sinon quelque malaise au sujet des préparatifs belliqueux des Gouvernements britannique et américain pour faire face à des circonstances hypothétiques dans le Pacifique et les Mers du Sud.

Les informations de presse concernant ces initiatives de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis, de source britannique, américaine et autres, causent un malaise croissant...

Nous ne pouvons comprendre que la prolongation de la guerre puisse servir aucun but utile, quel qu'en soit le motif.

NOUS DESIRONS ÉTABLIR CLAIREMENT QUE LE JAPON EST ENTièrement PRÊT À AGIR EN MÉDIATEUR OU À ENTREPRENDRE TOUTE ACTION DESTINÉE À RÉTABLIR DES CONDITIONS NORMALES, NON SEULEMENT EN ASIE ORIENTALE MAIS PARTOUT DANS LE MONDE. LES GRANDES PUISSANCES ONT DE GRANDES RESPONSABILITÉS POUR RÉTABLIR LA PAIX DU MONDE ET DE LA CIVILISATION.

Cette déclaration, dont les termes ne pouvaient avoir été précisés que par le Gaimusho, puisque exprimés par un de ses porte-paroles officiels, fit sensation.

Médiation en Europe ?

Reuter informait le lendemain que M. Anthony Eden, en sa qualité de Ministre du Foreign Office, en avait reçu, directement de la part de M. Matsuoka, une copie améliorée. Du coup, on put penser qu'il s'agissait d'une réelle offre officielle de médiation du conflit européen. Les presses britannique et française commentèrent le fait dans ce sens.

Ce fut de l'encre perdue.

Au cours d'une conférence de Presse, le 22 février, M. Matsuoka a démenti officiellement qu'il ait pu proposer la médiation japonaise dans le conflit européen :

— Je n'ai pas envoyé ce qui pouvait être appelé correctement un message, mais j'ai exposé mes vues sur la paix du Monde, lesquelles avaient été communiquées autrefois à M. Eden, quand je fis sa connaissance.

Je voudrais souligner clairement qu'il n'y avait rien dans ma réponse qui pût être interprété comme une offre de médiation dans le conflit européen.

Le ministre déclara encore qu'il ne pouvait concevoir que M. Eden eût pu donner une telle interprétation à sa communication.

— C'est dans le but de prévenir une telle incompréhension, qu'avant de prendre une telle action j'avais consulté l'Allemagne.

Je voudrais préciser que j'avais pris les mesures nécessaires avant d'envoyer ma réponse à M. Eden.

Mon message au Ministre du Foreign Office contribue-t-il encore à assurer une réponse des plus franches en vue de clarifier la situation en ce qui concerne les références de M. Eden à la question des Mers du Sud et à la médiation japonaise dans le conflit franco-thaïlandais.

Coup d'œil général sur la situation en Extrême-Orient, telle que l'avaient étudiée le Maréchal et son entourage

La tension diplomatique s'est manifestée dans le Pacifique par des mesures militaires prises par les grandes Puissances riveraines de cet immense Océan. L'Indochine française se trouve placée exactement au nœud où viennent converger les diverses lignes stratégiques. Cette position explique que le dernier conseil des Ministres se soit occupé particulièrement de la question d'Extrême-Orient.

La ligne stratégique

La ligne stratégique britannique s'étend depuis le cours supérieur du Mékong, où viennent se joindre les frontières de la Birmanie britannique, de la province chinoise du Yunnan, du Tonkin et de la Thaïlande, jusqu'aux îles Samoa. Cette ligne s'appuie sur deux grands centres de la population : d'une part l'Australie et d'autre part les Indes. L'île fortifiée de Hong-kong, constitue comme une forteresse avancée de la Puissance britannique.

Le front birman

Dans cet immense arc de cercle, moitié terrestre et moitié océanique, on peut distinguer un secteur plus important s'étendant immédiatement au Nord et à l'Est de Singapour : c'est d'abord au Nord, la frontière birmane face à la Thaïlande. Sur ce front éventuel de guerre, 40.000 hommes prélevés sur l'Armée des Indes sont massés. Ces forces couvrent l'accès de la Chine méridionale par la fameuse route de Mandalay, qui conduit par le Yunnan vers la province chinoise du Setzchouen, un des principaux points d'appui du Gouvernement national chinois.

Singapore

La position naturellement forte de Singapour a encore été améliorée par la construction d'importantes fortifications. Le Haut Commandement britannique d'Extrême-Orient a renforcé la garnison de Singapour, évaluée en temps normal à 50.000 hommes, par d'importants contingents australiens pourvus d'artillerie de campagne et d'artillerie lourde. Les forces aériennes ont-elles aussi été complétées et sont évaluées à 1.200 appareils. Les abords marécageux du port militaire de Singapour sont non seulement défendus par de l'artillerie lourde, mais sont protégés par des champs de mines. Singapour, avec son arsenal, ses installations portuaires, son bassin de radoub, qui permet la réparation des plus grands navires de guerre, mérite bien son belliqueux nom malais « Ville du lion ».

La ligne stratégique des Indes Néerlandaises

A l'Est de Singapour, s'étend la deuxième partie de la ligne stratégique britannique, son flanc proprement maritime qui comporte les îles hollandaises de l'Insulinde et les établissements britanniques des Détroits malais. La Hollande, alliée à la Grande-Bretagne dans la lutte contre l'Allemagne, pourrait en Extrême-Orient apporter un appui précieux à l'Angleterre. Elle dispose d'une armée coloniale, petite mais bien entraînée, et d'une flotte non négligeable. Le port de Sourabaya à Java, constitue une excellente base maritime et sous-marine.

Formose

En face de ce déploiement de forces britanniques, le Japon fait glisser vers le Sud son dispositif naval et militaire. Suivant des informations de source anglo-saxonne, 4 divisions japonaises seraient stationnées à Formose qui forme le relai entre l'ensemble insulaire du Japon et les bases nipponnes établies à Haïnan à l'entrée du Golfe du Tonkin. Plus au Sud, une flotte nipponne d'une quinzaine de navires est signalée dans le Golfe du Siam.

Les Philippines

Quant aux Américains, on signale qu'ils ont procédé au renforcement des garnisons des Philippines. Il ne faut pas non plus oublier que depuis le 1^{er} février, la flotte de guerre américaine n'est plus seulement divisée en deux groupes, celui de l'Atlantique et celui du Pacifique, mais en trois : celui de l'Atlantique, celui du Pacifique, avec pour base Hawaï, sous commandement de l'Amiral Hurlbut Ekimmel, Chef Suprême de l'U. S. Navy et celui dit « asiatique », commandé par l'Amiral Thomas C. Hart.

Les impossibles prétentions siamoises

Dans le domaine international, c'est toujours vers l'Extrême-Orient que se tournent les regards de la France.

La Commission tripartite de Tokio continue à examiner les questions soulevées par les hostilités du Siam contre l'Indochine. Du côté français, on considère les prétentions thaïlandaises comme inadmissibles, car elles sont d'un ordre de grandeur disproportionné avec les concessions possibles.

Le problème dépasse maintenant le cadre local de l'Indochine, car il se trouve au centre même de la zone internationale où l'opposition entre les Japonais et les Anglo-saxons s'accroît d'heure en heure.

Par contre, profitant de la situation créée par le conflit, les Japonais ont amené dans les eaux de Siam des forces navales assez importantes : une quinzaine de petites unités et plusieurs bâtiments de plus fort tonnage.

Ce renforcement de la position japonaise aux portes de la Birmanie et de la Malaisie où de nouvelles troupes britanniques et australiennes ont également été amenées crée dans le voisinage immédiat de l'Indochine une situation inquiétante.

... DANS LE MONDE

On apprenait avec étonnement le 17 février, la conclusion d'un pacte de non-agression bulgare-turc, alors que l'incidence allemande en Bulgarie s'avérait de plus en plus évidente. On sait qu'on nourrit à Berlin, l'intention de traverser ce dernier pays pour aboutir enfin à la mer, en l'espèce l'Égée. La Grèce en ferait les frais ;

Salonique a déjà été cédé aux Yougoslaves et Dedegatch aux Bulgares.

Que les Turcs s'accordassent avec ces derniers, voilà qui était bien pour étonner. Ce n'était pas croyable. Cet accord équivalait de leur part à un abandon de leurs devoirs formels envers la Grèce. Or les Turcs sont gens d'honneur, avant tout.

En effet, de Suisse — et les nouvelles d'origine helvétique sont généralement mesurées et fondées — parvient des renseignements singuliers : Turquie et Bulgarie auraient signé le fameux accord... sans être tout à fait d'accord ; il y aurait malentendu, et un échange d'explications diplomatiques, jugées nécessaires, aurait commencé. De quoi reprendre la vedette sur la scène de l'information.

La rectification, ou plutôt la précision apportée est fort intéressante. Contrairement à ce qu'on avait fini par admettre, la Turquie serait plus que jamais décidée à remplir ses engagements envers la Grèce, le cas échéant. Mieux : la presse turque estime que l'absence de clause concernant l'éventuel passage de troupes étrangères sur le territoire bulgare signifie justement que ce passage ne peut pas être envisagé que la Bulgarie n'a pas le droit de le permettre. En signant, les Turcs ont pensé garantir la paix dans les Balkans, justement parce que la signature des Bulgares est à leurs yeux garante d'une neutralité absolue — et non pas complaisante — de Sofia.

Comme on le voit, ce son de cloche est très différent de ceux qu'on entendait ces jours-ci. Si c'est la vraie note qu'il donne, l'accord turco-bulgare ne peut plus être considéré raisonnablement comme un échec diplomatique anglais ; on est presque tenté de dire : au contraire.

Le but des préparatifs américains

L'armée américaine s'entraîne pour faire la guerre contre un ennemi puissant et violemment agressif à l'heure que le Gouvernement de la Nation choisira pour frapper, écrit M. Mestbrook Belger dans le *New-York Telegraph*, examinant la situation des Etats-Unis.

Et c'est folie d'assurer simplement que lorsque la guerre éclatera les soldats américains ne se batront jamais sur des terres étrangères. Les soldats américains combattront là où l'ennemi pourra être frappé le plus efficacement et il n'est pas besoin d'identifier l'ennemi.

Il existe une lointaine possibilité que des développements imprévus reculent de moins en moins la décision de frapper et que, prenant avantage de ce temps gagné, la nation américaine développe sa puissance à un tel point que l'ennemi baissera pavillon plutôt que de risquer la défaite. Cependant cet espoir tentant a si peu de chance de se réaliser qu'il devrait être reconnu, dans l'intérêt de la défense nationale et par souci de vérité à l'égard des soldats auxquels il conviendrait de donner à réfléchir, qu'il y a une forte probabilité de guerre.

Cette rubrique quotidienne de M. Begler a été reproduite par environ deux cent journaux des Etats-Unis.

LA VIE INDOCHINOISE

L'activité de notre Gouverneur Général

Accompagné de M. Rivoal, Gouverneur de la Cochinchine, le Vice-Amiral d'Escadre Decoux, Gouverneur Général de l'Indochine, a visité dans la matinée du 18 février divers établissements industriels de la région de Saigon-Cholon. Il s'est rendu tout d'abord au dépôt de

la Société Indochinoise des Tramways, où M. Chalumeau, Directeur et M. Allouard, Inspecteur des Eaux et Forêts lui ont présenté divers types de véhicules à gazogènes, servant à transporter des voyageurs ou des marchandises. Les systèmes de gazogènes montés sur ces voitures sont aujourd'hui au point et donnent entière satisfaction aux usagers dans les vastes plaines de l'Indochine du Sud, Cochinchine, Cambodge et Sud-Annam, où 450 véhicules ainsi équipés économisent déjà à la Colonie l'importation annuelle de 700.000 litres d'essence. Le Gouverneur Général a visité ensuite divers centres usiniers français et annamites.

Au port de Saigon

Dans la matinée du 20 février, l'Amiral Decoux a visité le port de commerce de Saigon et Cholon à bord d'une chaloupe et en suivant la rivière de Saigon, le canal de dérivation et le canal de doublement.

Le Gouverneur Général était accompagné de M. Rivoal, Gouverneur de la Cochinchine, du Contre-Amiral Terraux, Commandant la Marine en Indochine, de M. Ardin, Président du Conseil d'Administration du port et de la Chambre de Commerce, M. Orsini, Vice-Président du Conseil d'Administration du port, M. Ballous, Vice-Président de la Chambre de Commerce, M. Nicolau, Ingénieur en Chef des Travaux publics de la Cochinchine, M. Maslin, Ingénieur principal de l'Arrondissement du port et du Commandant Gaston, Capitaine de port.

A son retour, l'Amiral Decoux s'est rendu chez M. Denis Lê-phat-Tan, qui avait également convié M. Rivoal, Gouverneur de la Cochinchine, le Général Pellet, Commandant la division de Cochinchine-Cambodge, le Capitaine de Vaisseau Commentry, Chef d'Etat-Major, représentant l'Amiral Terraux, M. Lafrique, Procureur Général, M. Esquivillon, Inspecteur des Affaires Politiques, M. Monlau, Administrateur de Gia-dinh et diverses autres personnalités.

La promotion de M. Charton

Par décret en date du 8 août 1940, M. Charton, Directeur de l'Instruction Publique en Indochine a été nommé Inspecteur général de l'Instruction Publique en France.

Par cette promotion, M. Charton, qui appartenait au cadre des Inspecteurs généraux de l'Enseignement primaire, accède à l'échelon le plus élevé de la hiérarchie universitaire. *Indochine* se réjouit de voir un homme qui a la valeur et le caractère de M. Charton appelé à faire partie du petit groupe de personnalités à qui incombe la tâche — infiniment importante pour la restauration du pays — de définir et de diriger l'orientation nouvelle de la jeunesse française.

Malgré sa promotion, M. Charton demeurera parmi nous. Nous savons combien tous ses collaborateurs et amis s'en réjouissent. Qu'il nous soit permis à nous, journalistes, de nous associer à leur joie. Car, chef des informations, M. Charton est notre « Grand Patron ». Et un grand patron dont nous avons pu apprécier l'expérience, la droiture et l'extrême bienveillance.

Que M. Charton veuille bien accepter nos respectueuses félicitations et l'expression de notre satisfaction la plus vive.

M. le Général Commandant Supérieur Mordant au Monument aux Morts

Le 20 février, à 15 heures, M. le Général de Division Mordant, Commandant Supérieur des Troupes du Groupe

de l'Indochine, a déposé, à l'occasion de sa prise de Commandement, une gerbe de fleurs au Monument aux Morts et au Temple du Souvenir Indochinois.

★★

Dès 14 h. 30, un détachement de troupes, prenait place, musique et étendard en tête, devant le square René Robin, sous le commandement du Colonel Jaffrelo, Commandant le 9^e R. I. C.

Devant le Monument aux Morts de la Grande Guerre et devant le Stèle du Souvenir Indochinois, des soldats attendaient l'arme au pied.

Nous avons remarqué la présence de M. le Commandant Bonafos, représentant l'Amiral Decoux, Gouverneur Général de l'Indochine, M. l'Administrateur Michelot, représentant M. Pierre Delsalle, Secrétaire Général du Gouvernement, M. l'Administrateur-Maire Edouard Delsalle, représentant M. le Résident Supérieur Grandjean, M. le Médecin-Général Bottrot-Roussel, Inspecteur Général de l'Hygiène et de la Santé Publiques, M. le Médecin-Général Millous, Directeur de la Santé Militaire, M. l'Intendant Général Blanc, M. l'Inspecteur Général des Travaux publics Gassier, M. Charton, Directeur de l'Instruction Publique, M. Duteil, Directeur des P. T. T., M. le Procureur Général Nicolas, M. le Colonel Gallin, Directeur du Service Radioélectrique, les officiers et sous-officiers de l'Armée de Terre et de l'Air, une délégation des Anciens Combattants avec son drapeau, M. Pujol, Chef du Service de la Sûreté, etc...

A 15 heures précises, M. le Général Commandant Supérieur Mordant arriva en auto, entouré d'un peloton d'honneur, en compagnie du Général Cazin et de son officier d'ordonnance.

Les troupes rendirent les honneurs. Le Général Mordant s'immobilisa pour le salut au drapeau pendant que la fanfare du 1^{er} R. T. T. attaquait l'hymne national. Il passa ensuite en revue le front des troupes puis se rendit tout d'abord au Monument aux Morts de la Grande Guerre. Le Général déposa une gerbe de fleurs au pied du monument. Il y eut alors une minute de recueillement pendant qu'éclatait la sonnerie *Aux Morts*.

La même cérémonie se répéta devant le Temple du Souvenir Indochinois.

Au même moment, la musique militaire résonnait de nouveau. Les soldats défilèrent fanfare et drapeau en tête, devant le nouveau Général Commandant Supérieur des Troupes du Groupe de l'Indochine.

Ils défilèrent, sous un beau soleil printanier et leur démarche impeccable et fière souleva l'enthousiasme de la foule qui se massait, très nombreuse, sur les bords des trottoirs.

M. Lorenzi, maire de Saigon

Nous avons appris avec plaisir que notre ami Lorenzi, Premier Adjoint de la bonne ville de Saigon, venait d'être élu maire à l'unanimité des voix, moins une — un bulletin blanc.

Nous lui adressons nos plus vives et plus sincères salutations.

★★

M. Bec a été élu Premier Adjoint par 9 voix contre une à MM. Bœuf et Darrigade. Nos félicitations sincères.

NAISSANCES, MARIAGES, DÉCÈS...

Naissances.

COCHINCHINE

— MARIE-PHILOMÈNE-GEORGETTE, fille de M^{me} et M. Ratinez, des Douanes et Régies de l'Indochine.

— ANDRÉ-JULES, fils de M^{me} et M. Luu-trong-Tuong, agent technique des Services du Cadastre.

— ANDRÉ-ROGER-HENRI, fils de M^{me} et M. Dole, sous-brigadier des Douanes.

TONKIN

— DANIELLE-MARIE, fille de M^{me} et M. Roger Pottier, chef comptable aux Manufactures Indochinoises de Cigarettes (17 février 1941).

— DANIEL-CHARLES, fils de M^{me} et M. Louis Chalu-meau, du Service de la Sûreté (19 février 1941).

— MARCELLE-YVONNE, fille de M^{me} et M. Marcel-Vincent Monfort, sergent-chef (19 février 1941).

— CHRISTIANE-LUCETTE-JEANNINE, fille de M^{me} et M. Lucien Chanson (20 février 1941).

— GILBERT-PHILIPPE-GEORGES, fils de M^{me} et M. Alfred Girardot, industriel à Hanoi (20 février 1941).

— MARIE-LAUDE-MARGUERITE-MAURICETTE-ANNIE, fille de M^{me} et M. Maurice Jacquin, lieutenant (20 février 1941).

Fiançailles.

CAMBODGE

— M. GUY AVELINE, officier d'administration de l'Intendance des Troupes coloniales, avec M^{lle} LUCETTE, fille de M^{me} et M. Dupichoud, payeur à Battambang.

COCHINCHINE

— M. BERTRAND DE GUERRE, planteur d'Hévéas à Xuanloc, avec M^{lle} COLETTE DARTIGUENAVE, fille de M^{me} et du Dr Dartiguenave.

Mariages.

TONKIN

— M. ANGE-FLORENT GHIGO, sergent-musicien, avec M^{lle} SOPHIE-ELISE DELEVAUX (15 février 1941).

— M. PHAM-DINH-TRONG, des Douanes et Régies, avec M^{lle} PHAM-EN à Langson (15 février 1941).

— M. LUONG-NGOC-BACH, étudiant en médecine, avec M^{lle} LE-KIM-NHUNG (23 février 1941).

Prochains mariages.

COCHINCHINE

— M. RENÉ-BAPTISTE CAMBON, sergent-chef de l'aviation de Cat-lai, avec M^{lle} JEANNINE-MARIE CHÉVRIER.

— M. LOUIS FROYER, second maître de la Marine, avec M^{lle} CÉCILE LAURACIS.

— M. NGUYEN-VAN-LOC, docteur en Médecine, avec M^{lle} HÉLÈNE HA-MINH à Saigon.

— M. EMILE PACAND, commerçant, avec M^{lle} CHRISTIANE GRAS.

— M. CLAUDE VEYBEL, de la C^{ie} Franco-Asiatique des Pétroles, avec M^{lle} ERNESTINE GERDIL.

TONKIN

— M. LOURDENADIN-DEIVA LOURDES, commerçant, avec M^{lle} ELISABELLE DANIEL.

— M. LOUIS BERTINI, Infanterie coloniale, avec M^{lle} DAO-BIEN à Hanoi.

Décès.

COCHINCHINE

— GÉRARD RONDON, fils de M^{me} et M. Pierre Rondon, négociant à Saigon (17 février 1941).

— M^{me} CITRATE HABERLAY, épouse de M. Haberlay, commis des Douanes et Régies de l'Indochine (19 février 1941).

TONKIN

— M. DOAN-VY, licencié ès lettres en Caractères chinois, père de M. Doan-Ngo, architecte à Hanoi (19 février 1941).

INDOCHINE commencera très prochainement
la publication d'une importante étude sur

" LA FRANCE DE PÉGUY "

par V. REYNES

LES BONNES RECETTES

Tomates à la mode d'Avignon

Peler deux aubergines et les couper en longueur en lames de 1 cm. d'épaisseur, les faire dégorger au sel et frire doucement à l'huile. Peler et hacher assez menu 1 kilo de tomates, les faire cuire doucement à l'huile avec assaisonnement et ail obligatoire. Ajouter un peu de mie de pain pour épaissir ce hachis. Ranger les aubergines sur un plat allant au four, recouvrir avec les tomates, semer de la chapelure, arroser d'huile et mettre 3/4 d'heure à mitonner à four chaud.

Pâtes à nouilles fraîches

Voici une formule qui est très simple et qu'il faut faire d'avance.

Pétrir ensemble 250 gr. de farine avec 2 œufs entiers, une cuillère à café de sel fin, pâte ferme que l'on fait reposer plusieurs heures au frais dans un linge. Puis l'étendre en plusieurs abaisses aussi minces que possible au rouleau et les fariner, replier sur elles-mêmes et découper en très fines lanières. Si on les fait d'avance, les sécher sur des linges et les tenir enfermées dans une boîte.

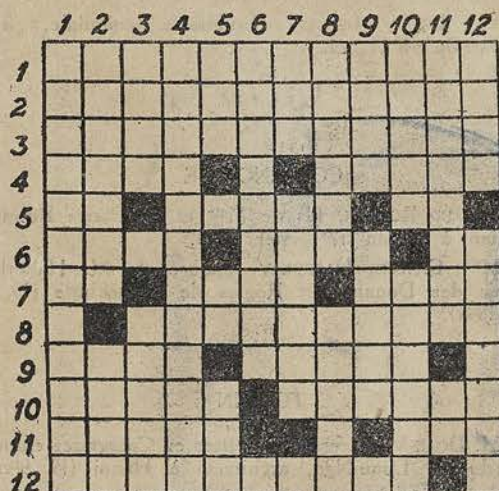
Œufs pochés à la Sigurd

Dresser des œufs pochés dans des petites croûtes à tartelettes en pâte brisée, garnir d'une fondue d'oignons hachés, mélange de champignons émincés. Napper les œufs d'une sauce crème béchamelle très relevée au paprika ; on peut placer dessus une tête de champignon surmonté d'une pincée de gruyère râpé.

Pain d'œufs à la fermière

Egoutter soigneusement 500 gr. de fromage blanc dit « à la pie ». Après l'avoir pressé dans un linge fin afin d'en extraire l'eau qu'il renferme, le mettre dans une petite terrine où on le travaillera avec une spatule pour lui incorporer 100 gr. de beurre, de manière à obtenir une masse homogène et lisse. Détailler en dés 100 gr. de jambon blanchi qui seront mélangés en continuant de travailler la masse. Ajouter encore 10 œufs entiers et 1/4 de litre de crème double. Assaisonner à point et cuire au bain-marie dans un moule bien beurré. Démouler et arroser de sauce crème.

MOTS CROISÉS N° 20



Horizontalement.

1. — Qualifient des idiomes indo-européens autres que le latin.
2. — Atteinte d'une maladie lymphatique des glandes du cou.
3. — Forme de la multiplication chez les protozoaires.
4. — Marque l'étonnement — Qui se meuvent avec promptitude.
5. — Abraham l'a bien connue — Appelé — Initiales d'un célèbre peintre de la Renaissance (1483-1520).
6. — Lac d'Italie — Vit de grandes batailles — Article.
7. — Deux voyelles — Vases — Fleuve d'Europe.
8. — Préfèrent.
9. — Vin de palmier — Chasser à course.
10. — Enveloppe coriace de fruits — Outils du tonnelier.
11. — Caractères d'anciens alphabets germaniques — Ville sur la rivière.
12. — Souplesse.

Verticalement.

1. — Se dit de deux quantités dont l'une contient l'autre une fois et demie.
2. — Un des rénovateurs du droit romain — Fond des parcs à huîtres.
3. — Vivacité — Prit un air fier et décidé.
4. — Se disent des cellules qui s'imprègnent facilement d'une certaine matière colorante rouge.
5. — Expliqués — Deux voyelles — Bien des regards sont dirigés vers lui.
6. — Motif conducteur.
7. — De bas en haut, levée — Livre religieux.
8. — Ont une couleur blafarde — Etonnant.
9. — Prêtre italien, fondateur d'une congrégation — Traces.
10. — Chants pathétiques — Elle doit l'être pour avoir une bonne récolte.
11. — Monnaie d'origine anglaise — Préposition.
12. — Dans l'Orne et sur l'Orne — Multiplie.

Solution des mots croisés n° 19

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	C	O	N	T	R	E	T	E	M	P	S	
2	H	U	E		A	N	U	R	I	E		O
3	A	B	S	E	N	T	E	I	S	T	E	S
4	M	A		T	I	R		S	A	A		T
5	P	N	E	U		O	U	T	I	L	L	E
6	I	G	N	I	F	U	G	A	T	I	O	N
7	G	U	N	S		V	A	L		S		S
8	N	I	E		C	E	L	E		M	A	I
9	O		A	B	O	R	D		L	E		B
10	N	I	D		A	T	E	L	E		S	L
11	S	V	E	L	T	E		E	O	L	I	E
12		S	O	I	S	S	O	N	S			S

LES ATELIERS DE
L'IMPRIMERIE

G. TAUPIN & C^{IE}

Sont transférés

81012
RUE DUVILLIER

près de la place Neyret (passage à niveau)

Tél. N^{os} 141 et 218

LOTÉRIE INDOCHINOISE



Centre votre Chance

-Tr. TANLOC